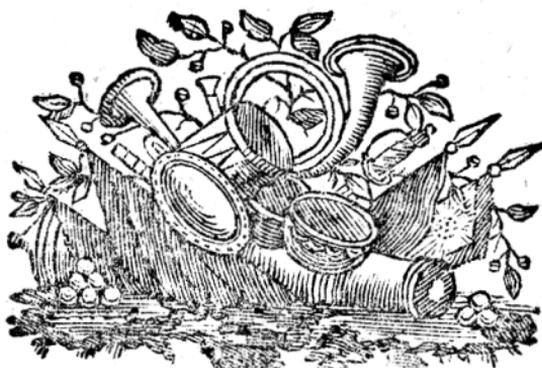


JOURNAL  
HISTORIQUE  
ET  
LITTÉRAIRE.

15. FEVRIER

1780.



A LUXEMBOURG,

Chez les Héritiers d'André Chevalier, vi-  
vant Imprimeur de S. Maj. l'Impéra-  
trice-Reine Apostolique.

---

*Avec Privilège de Sa Maj. Imp. & Ap-  
probation du Commissaire-Examineur.*





# JOURNAL

## HISTORIQUE

ET

## LITTÉRAIRE.

15. FEVRIER

1780.

---

### NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*Nouveau dictionnaire historique, ou Histoire abrégée de tous les hommes qui se sont fait un nom par le génie, les talens, les vertus, les erreurs &c, depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours : avec des tables chronologiques pour réduire en corps d'histoire les articles répandus dans ce dictionnaire ; par une société de gens de lettres. Quatrième édition, enrichie d'augmentions nombreuses & intéressantes ;*

T 2

&c. A Paris, chez le Jai; à Liege, chez Orval-Demazeau. 1779. 6 vol. in-8°.

ON lit dans le frontispice même du livre que dans cette nouvelle édition on a fait disparaître *toutes les fautes qui défiguroient les précédentes*. Je me suis empressé à jouir de cette heureuse & édifiante réformation. Mais dans plus de cent articles que j'ai parcourus dans ce dessein, & qui avoient grand besoin d'une révision, je n'ai pu appercevoir le moindre changement. Je remarque toujours 1°. un grand nombre d'articles rédigés avec une négligence extrême, qui a fait omettre ce qu'il y a de plus étroitement & de plus essentiellement lié avec l'histoire qu'on prétend y donner. C'est ainsi p. ex. que dans l'article Léopold, Empereur d'occident, on ne trouve pas si ce Prince a été marié ou non, quelles ont été ses épouses, s'il a laissé des successeurs ou s'il est mort sans postérité &c. &c. 2°. J'y retrouve toutes les contradictions dont j'ai parlé en annonçant la première édition \*, Marie Stuart est toujours innocente & coupable dans le même article (a); le mar-

réchal

Jai  
p. 323.

---

(a) *Marie étoit une Princesse foible, l'amour causa tous ses malheurs. . . . Son malheur fut d'avoir des amis dans sa disgrâce. . . . Son attachement à la religion catholique & ses droits sur l'Angleterre firent une partie de ses malheurs. Il n'y a qu'un moment que l'amour avoit causé tous ses malheurs.*

réchal de Marillac réunit également ces deux qualités (a). — *Charles-Quint n'opposa à la confession d'Augsbourg que des édits. . . . Ni la victoire de Mulberg ni la détention du Landgrave de Hesse ne firent point quitter les armes aux Protestans.* — La théologie du P. Concina est très-estimée dans toutes les écoles, quoique proscrite dans celles des Jésuites, ou plutôt parce qu'elle est proscrite par eux. Remarque satyrique qui fait de toutes les écoles des assemblées de factieux & de gens à préventions, & qui détruit en même tems les éloges mérités donnés aux ouvrages du savant Dominicain. Il n'y a guere d'articles qui ne renferment quelque incon séquence de ce genre. 3<sup>o</sup>. Des préjugés nationaux d'où dérivent des injures sans nombre contre les Souverains les plus respectables qui n'ont pas eu le bonheur de gouverner des François. C'est ainsi que Joseph I est un Prince nullement modéré, un esprit entreprenant; son pere est imbu des finesses & de la politique italienne; Charles-Quint sans modération, droiture, franchise, probité, sincérité &c. En général l'injustice, l'emportement, l'ambition la jalousie, la vengeance sont les ressorts de toutes les entreprises de la Maison d'Autriche. Si ce genre d'écrire n'est

---

(a) Le maréchal fut un des principaux auteurs de la journée des dupes. Il offrit de tuer de sa propre main son bienfaiteur. . . . Le maréchal se reposa sur son innocence. Le cardinal railla amèrement les indignes magistrats qui l'avoient condamné &c.

pas fondé sur la vérité, il faut encore avouer qu'il ne jouit pas du mérite de l'honnêteté & de la décence. 4<sup>o</sup>. Une haine implacable contre tout ce qui tient à la vraie religion, & sur-tout contre les personnes les plus respectables qui l'ont honoré par leurs vertus & leur zèle. Le grand Fénelon y est accusé de n'avoir pris parti contre le Jansénisme, que pour se venger du cardinal de Noailles, sans que l'auteur dise un mot pour détruire cette calomnie (a). Les autres défenseurs de la foi & de la morale chrétienne, sur-tout ceux qui ont occupé quelque dignité dans l'Eglise, ne sont pas mieux traités. Le compilateur ne manque presque jamais d'une réflexion propre à détruire de fond en comble toute la considération dont ils jouissent dans la mémoire des gens de bien.

Mais si effectivement quelque Prince ou prélat catholique s'est laissé engager dans quelque entreprise condamnable, c'est alors que le fiel coule à grands flots de la plume du

(a) C'est-là sa méthode favorite pour calomnier les grands hommes. Il rapporte soigneusement toutes les horreurs que l'imposture en a publiées; après quoi il ajoute, qu'il ne les garantit pas... que l'impartialité qu'il professe l'empêche de prononcer sur ces accusations... que peut-être elles ne sont pas assez prouvées, &c : avec cela l'auteur atteint son but, qui est d'accréditer les mensonges les plus odieux. Le lecteur ignorant ou prévenu ne laissera pas d'y ajouter foi; les moins crédules soupçonneront qu'il y a au moins quelque chose.

15. *Fevrier 1780.*

Lexicographe ; il ne fait trouver des épithètes assez odieuses pour caractériser des démarches qui souvent ne sont que l'effet d'une illusion générale. C'est ainsi que le respectable Bernard de Percin, de Montgaillard, abbé d'Orval, homme très-vertueux, mais un peu ligueur, *joue un rôle dans une association détestable*, tandis que les rébellions les plus criminelles sont présentées sous les traits les plus propres à les justifier (a). — La haine du christianisme se manifeste également dans les éloges prodigués, sans aucune modification ni restriction, aux plus forcenés de ses détracteurs (b).

---

(a) Celles des Hongrois par ex. dont l'auteur fait continuellement l'apologie, comme étant l'effet naturel & nécessaire de la *tyrannie*, de l'*oppression*, des *exactions* de la Maison d'Autriche, &c. . . . Je n'ai garde d'approuver la ligue, je fais un peu mieux que nos philosophes, que dans aucun cas possible il n'est permis aux Chrétiens de se soulever contre l'autorité légitime. Mais n'est-il pas étrange d'entendre continuellement ces vieilles & ennuyeuses diatribes contre une démarche inconsidérée de quelques Catholiques, & de voir en même tems poser les principes qui autorisent tous les genres de révoltes, déclarer les Souverains *agens* du peuple, & de prendre avec fureur le parti de tous les fanatiques de la liberté. . . . Il faut avoir des principes, & être conséquent, ou il faut se résoudre à abandonner la glorieuse qualité de *précepteurs du genre humain*.

(b) Voyez l'article *Boulangers*, & cent autres où il n'est pas dit un mot des insultes faites à la religion.

A ces anciens défauts, on peut ajouter que la nouvelle édition présente des marques insignes de mauvaise foi, en ce que l'auteur n'a pas corrigé les assertions, sur lesquelles le tems & de nouveaux documens ont répandu assez de lumieres pour rendre ses erreurs absolument inexcusables. Telle est la maniere dont il parle de la prétendue conjuration de Portugal, & à laquelle il n'a rien changé, quoique la disgrâce du ministre, les accusations intentées contre lui, la pleine justification des plus illustres victimes de sa tyrannie, enfin toute la conduite du gouvernement actuel eût dû suffire pour l'engager à se rétracter. — Telles sont encore ces dégoûtantes narrations des prétendues cruautés exercées envers Montezuma, Atabalipa, Guatimofin &c, quoique les lettres authentiques de Cortez publiées par M<sup>r</sup>. de Flavigny eussent dû dissiper ces imaginations romanesques (a). — Que dire des *Lettres de Ganganelli*, dont la supposition n'est pas encore démontrée pour M<sup>r</sup>. Dalibrai (b) ?

Cependant il faut l'avouer, la morgue philosophique se fait moins sentir dans cet ouvrage que dans la plupart des productions de ce tems. Une froide indifférence semble avoir glacé l'auteur à l'égard d'une infinité d'objets

(\*) 15. Mars 1779, p. 393.

(b) Nom du principal rédacteur, si nous en croyons Mr. Sabatier, qui dans ses *Trois Siecles*, appelle ce dictionnaire un *ouvrage plein d'erreurs, de fautes & de confusion*. On ne pouvoit pas en si peu de mots en donner une idée plus juste.

où les beaux-esprits du jour se donnent l'effort le plus rapide & le plus brillant. Delà vient que bien des personnes très-attachées aux bons principes, se sont persuadé, que malgré une multitude énorme de bévues & d'erreurs de tous les genres, cette compilation ne fera point sur les esprits d'effet bien funeste. J'avoue que j'en ai jugé différemment. C'est cette froideur même, réelle ou apparente ; c'est cette modération factice, cette impartialité affichée & continuellement démentie, qui fera plus de tort aux vrais principes, aux intérêts de la religion & des mœurs que la déclamation la plus outrée. D'ailleurs dans ce tems de frivolité & d'indolence, on se tient volontiers aux arrêts des dictionnaires ; déjà celui-ci est adopté comme un livre classique ; ses ridicules même sont des oracles pour les savans du jour. Que fera-ce de la jeunesse qui n'a aucune ressource à opposer à la séduction ? Je le répète, cet ouvrage quoiqu'utile & estimable à certains égards, bigarré par un mélange de très-bonnes & de très-mauvaises choses, est un de ceux qui aura contribué le plus à la fatale révolution qui se fait dans les idées humaines.





*Eloge de Suger , abbé de St. Denis , ministre d'état & Régent du royaume sous le regne de Louis le Jeune. Discours qui a remporté le prix au jugement de l'académie françoise, par Mr. Garat , avocat au parlement. A Paris , chez Demonville 1779.*

Nous sommes arrivés à une époque où il faut juger des choses en sens directement contraire de ce qu'elles semblent annoncer. Autrefois le couronnement d'une pièce d'éloquence ou de poésie étoit un gage ou du moins une présomption fondée des talens & de la sagesse de l'auteur ; aujourd'hui on en conçoit les préjugés les plus défavantageux dès le moment que les sénats littéraires l'ont honorée de leur approbation. La lecture de ce discours a contribué à affaiblir beaucoup les préventions que l'honneur du prix a fait naître contre M<sup>r</sup>. Garat. Si sa harangue est saupoudrée de quelques libertés philosophiques, de quelques jugemens faux, de quelques sorties aussi mal fondées que mal placées contre la religion, le clergé, les vieilles & édifiantes persuasions de nos aïeux, on ne peut disconvenir que l'auteur ne soit encore bien éloigné de rendre à la philosophie un hommage parfait. On en jugera par le passage suivant où M<sup>r</sup>. G. trace le portrait de St. Bernard, " Nul homme n'a exercé sur son siècle un empire aussi extraordinaire. Entraîné vers la

vie solitaire & religieuse par un de ces sentimens impérieux qui n'en laissent pas d'autres dans l'ame, il alla prendre sur l'autel toute la puissance de la religion. Lorsque sortant de son désert il paroissoit au milieu des peuples & des cours, les austérités de sa vie, empreintes sur des traits où la nature avoit répandu la grace & la beauté, remplissoient toutes les ames d'amour & de respect. Eloquent dans un siècle où le pouvoir & les charmes de la parole étoient absolument inconnus, il triomphoit de toutes les hérésies dans les conciles; il faisoit fondre en larmes les peuples au milieu des campagnes & des places publiques. Son éloquence paroissoit un des miracles de la religion qu'il prêchoit. Enfin l'Eglise, dont il étoit la lumière, sembloit recevoir les volontés divines par son entremise; les Rois & leurs ministres, à qui il ne pardonna jamais ni un vice ni un malheur public, s'humilioient sous ses réprimandes, comme sous la main de Dieu même, & les peuples, dans leurs calamités, alloient se ranger autour de lui comme ils vont se jeter aux pieds des autels. Egaré par l'enthousiasme même de son zèle, il donna à ses erreurs l'autorité de ses vertus & de son caractère, & entraîna l'Europe dans de grands malheurs; mais gardons-nous de croire qu'il ait jamais voulu tromper, ni qu'il ait eu d'autre ambition que d'agrandir l'empire de Dieu; c'est parce qu'il étoit trompé lui-même, qu'il étoit toujours si puissant: il eût perdu son ascendant avec sa bonne-foi. L'Eglise, malgré ses erreurs qu'elle

a reconnues, l'a mis au rang des Saints; le philosophe, malgré les reproches qu'il peut lui faire, doit l'élever au rang des grands hommes „

Dans les endroits même les plus sages des ouvrages philosophiques toujours *une oreille perce*. Quel est cet *égarement* produit par l'*enthousiasme du zèle* de saint Bernard? quels sont ces *grands malheurs de l'Europe*? mais sur-tout quelles sont les *erreurs* de saint Bernard, reconnues par l'*Eglise*? En vérité, il n'y a que l'auteur qui connoisse cet anathème prononcé par l'Eglise contre saint Bernard. Nous avons démontré ailleurs que rien n'a-voit été plus raisonnable, plus conforme aux vues politiques & religieuses, que l'expédition des croisades (a); le passage suivant, tiré du discours même de M<sup>r</sup>. G., servira de

---

(a) J'ai vu des censeurs tout-à-fait déraisonnables, qui prétendoient dépouiller les croisades de la gloire d'avoir procuré à l'Europe tous ces avantages, sous prétexte que ce n'étoit pas là l'intention & le but des croisés. Mais 1<sup>o</sup>. d'où peut-on savoir que les Princes n'ont point prévu les suites heureuses que ces expéditions ont eues à l'égard de leurs états. Un politique aussi éclairé que saint Louis n'auroit-il rien connu dans les conséquences toutes naturelles d'une entreprise, dont il s'étoit si sérieusement occupé? 2<sup>o</sup>. Si on juge de la chose par l'intention, il ne faut pas apprécier les croisades précisément par le bien qu'elles ont produit en effet, mais encore & sur-tout par le bien qu'elles auroient produit, si elles avoient eu tout le succès qu'on s'en promettoit. Alors les Mahometans, repoussés dans les sables de l'Arabie ou les défilés du mont Taurus, n'auroient point dévasté & opprimé l'Asie &

confirmation à ce que nous en avons dit. " Eh ! comment ces expéditions religieuses n'auroient-elles pas subjugué toutes les imaginations ? L'Europe entière, divisée en une multitude de petits peuples ennemis, se réunissoit sous les drapeaux ; & la guerre, qu'elle portoit en Asie , étoit une paix pour elle. Eh ! qu'abandonnoient ces peuples quittant leurs foyers & leur patrie ? Les prisons où ils étoient chargés de fers, les arènes où on les égorgéoit. Combien, sur-tout les motifs, que présentoit la religion *de ce siècle* ( a ), devoient

& l'Europe, éteint les arts, détruit les monumens de l'histoire, établi dans les plus florissantes contrées de la terre le despotisme, la servitude & la barbarie, porté le fer & le feu jusqu'aux portes de Vienne & fait trembler l'Europe entière, &c. . . . Le mauvais succès de ces expéditions n'est un titre de les blâmer que pour les *sots*, qui, suivant l'expression d'un ancien, *jugent toujours d'après l'événement*. . . . Il faudroit également blâmer les Rois de Hongrie d'avoir vainement travaillé, durant plus de deux siècles, à repousser cette nation féroce, & à la contenir dans les limites de l'empire grec qu'elle avoit usurpé. — Réflexions diverses sur les croisades. 15. Décemb. 1776, p. 555. — I. Août 1776, p. 495. — I. Août 1777, p. 479.

*Eventus  
stultorum  
magister.  
Val. Max*

( a ) La religion *de tous les siècles* approuve la piété envers les lieux saints, & les efforts qu'on a faits pour les arracher des mains des infidèles. S'il y avoit encore aujourd'hui quelque occasion favorable de réussir dans ce genre d'entreprise, *la religion de ce siècle* ne s'y opposeroit pas plus que celle du siècle de saint Bernard. — Quel est le siècle où la religion devoit empêcher les Chrétiens d'arrêter les ravages des Sarrazins, & de les chasser des provinces qu'ils avoient envahies ?

voient enflammer les esprits & les courages! On alloit rendre au Fils de Dieu son tombeau & les lieux de sa naissance, & le gente humain paroïsoit s'acquitter envers la Divinité,,



*Théâtre à l'usage des jeunes personnes, par Madame la comtesse de Genlis. A Paris, chez les Libraires; à Liege, chez Orval Demazeau. 1779. 2 tomes en un vol. in-12, de 466 pages.*

**L** n'est guere possible de douter de la pureté des vues qui ont dirigé l'auteur de ces Drames moraux. Les leçons & les exemples de vertu y sont extrêmement multipliés, & amenés, sinon toujours avec art, du moins avec une intention bien marquée de les rendre utiles. Le sujet des drames est fort varié, & par-là propre à prévenir le dégoût & l'ennui des enfans. Cependant cet avantage même, quel qu'il soit, n'est pas sans inconvénient. Le mélange de l'histoire avec la fable, de l'ancien Testament avec des sujets de pure invention, peut avoir de mauvais effets sur des intelligences qui n'ont point encore des idées bien affirmées, & où les distinctions des choses ne sont pas encore assez profondément marquées. C'est ainsi que, lorsque les enfans, après le drame d'*Agar dans le désert*, liront *la Belle & la Bête*, ou bien *l'Isle heureuse*; je crains que les idées romanesques ne se confondant avec les faits qu'ils auront retenus de

15. Février 1780.

273

l'histoire sainte, ne forment un résultat monstrueux, plus propre à nuire à la précision du jugement qu'à inspirer le goût de la bonne morale. La manière dont sont représentés les événemens consacrés, pour ainsi dire, par la sanction de Dieu même, est peut-être plus propre encore à donner des idées fausses. L'exil d'Agar, par exemple, ordonné par le Seigneur, est peint par les couleurs les plus noires, & pourroit prévenir les enfans contre la justice & la sainteté de la Providence.

Ces petites observations ne doivent pas faire conclure que l'ouvrage est mauvais, moins encore que l'intention de l'auteur n'a point été de le rendre bon. Elles prouvent seulement qu'il est difficile d'écrire pour le premier âge, beaucoup plus difficile qu'on ne le croit. Il n'y a pas de défaut qui ne soit de conséquence à l'égard des lecteurs chez lesquels tout fait impression, & qui n'ont aucun moyen de voir mieux qu'on ne les fait voir. Que deviendrait cette manufacture si active & si riche de livres élémentaires en tout genre, si on venoit enfin à être persuadé de la vérité & de l'importance de cette observation ?

1. Déc.  
1779, P.  
489.



*Mémoires sur les conducteurs, pour préserver les édifices de la foudre ; par Mr. l'abbé Toaldo, membre des facultés de théologie & de philosophie de l'institut de Boulogne ; traduits de l'italien par Mr. Barbier de Tivan. A Strasbourg, chez Bauer & Treuttell. 1779.*

C E que c'est que le fanatisme des systêmes ! S'il est au monde une chose réellement démontrée par la raison & par les faits, c'est l'inutilité & le danger des conducteurs électriques. Les exemples que j'en ai rapportés en différens tems, n'ont été contestés par personne ; leur publicité & leur authenticité ont anéanti les moïens de les contredire (a).  
On

---

( a ) 1. Février 1778, p. 179, & autres Journ. cités là-même. J'ajouterai au sujet de la foudre attirée sur la maison des assemblées à Purplet, une anecdote bien remarquable. C'est que dans deux comités de physiciens franklinistes, tenus à cette occasion, on a examiné si ce malheur étoit arrivé parce que le conducteur étoit pointu au lieu d'être rond. Les deux comités sont convenus à la pluralité des voix, d'absoudre la forme pointue. Mais aucun des opinans ne s'est avisé d'accuser le conducteur en général soit pointu soit arrondi. . . . Il semble néanmoins que lorsqu'un assassin est entré une fois dans ma maison pour me tuer, il est plus naturel de lui fermer dorénavant la porte, que d'examiner la figure de son poignard. . . . C'est ainsi que la pauvre race humaine par sa crédulité & son inertie,

15. Février 1780.

275

On n'a pas plus répondu aux raisonnemens très-simples qui pris dans la nature même de la chose, découvrent au premier coup d'œil les illusions de cette vaine pratique (a). Voilà cependant M<sup>r</sup>. Toaldo qui revient encore sur l'excellence du *para-tonnerre*, qu'il prêche avec autant d'ardeur que M<sup>r</sup>. Bertholon le *para-tremblement de terre*, & le *para-volcan* (b). Qui ne se convertiroit pas par cette multitude de sermons dictés par l'humanité & la bienfaisance pour la conservation de nos semblables ?

C'est une chose remarquable que la facilité avec laquelle tous nos genres d'imagination passent chez les étrangers, avec quelle docilité, quelle humble conviction ils adoptent tout ce qu'il nous plaît de leur persuader. Un

---

zie, comme dit un ancien, nourrit elle-même les fléaux qui dévastent ses frères demeures :

*Nos mortale genus-terris remoramur inertes,  
Construimus fragiles destruimusque domos.*

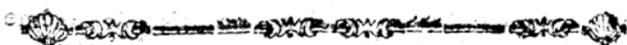
(a) N'y eût-il que cette simple objection : le conducteur ne soutiend pas toute la matière fulgurante contenue dans la nuée ; elle démontreroit l'inutilité, ou du moins l'insuffisance des conducteurs. Mais le danger en est évident par-là même, que la foudre une fois attirée, prend, malgré le conducteur, la direction qui lui plaît. Sans parler des exemples multipliés que j'en ai cités, il résulte de la décision du premier des deux comités dont je viens de parler, que la pluie ou l'humidité donnent aux pierres & aux briques la qualité de conducteurs imparfaits. Il faut donc des maisons sans brique & sans pierre, comme sans fer.

(b) 1. Sept. 1779, p. 29.

II. Part.

V

Anglois, un François ont imprimé les fruits de quelque mauvaise nuit; la trompette des journalistes embouchée par l'admiration toujours plus commode que la discussion, a publié l'intéressante découverte : sans délai quelque bon Italien, Portugais ou Russe, se met à l'ouvrage, & communique à ses chers compatriotes le nouveau moyen de bonheur. Mais ce qu'il y a de plus singulier, c'est que son barbouillage ne tarde pas d'arriver dans les pays, d'où il est originaire. Quelque membre d'académie ne manque pas de le traduire, & de l'ajouter comme une addition très-précieuse aux richesses scientifiques dont nous regorgeons. Faut-il s'étonner après cela, si dans ce siècle fortuné les lumières vont toujours en croissant ?



*Suite du supplément au Nobiliaire des Pays-Bas & du comté de Bourgogne, par Mr. D\*\*\*\*. S. D. H\*\*.* A Malines, chez Hanicq; à Liege, chez Anne-Catherine Bassompierre. 1779.

**L**E catalogue des Nobles des Pays-Bas a paru l'an 1760, chez Jacobs à Louvain, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage augmenté d'un tome en 1775, vient d'être complété par 5 nouveaux volumes qui embrassent les années écoulées depuis 1555 jusqu'en 1762.



*Histoire naturelle, générale & particulière, contenant les Epoques de la nature, par Mr. le comte de Buffon &c.*

## SECONDE EPOQUE

*Lorsque la matiere s'étant consolidée, a formé la roche intérieure du globe, ainsi que les grandes masses vitrescibles qui sont à sa surface.*

C E sommaire des événemens de la seconde Epoque nous indique deux choses que nous devons supposer contre le témoignage des vérités les plus incontestables. D'abord il faut croire que la matiere a été en fusion, ce que nous avons vu être très-faux, qu'elle s'est ensuite consolidée, ce qui n'est pas plus vrai. Mais perdant de vue ces deux articles, considérons la roche intérieure. Cette roche n'étoit pas encore connue de M<sup>r</sup>. de Buffon en 1744. L'intérieur de la terre étoit alors pour lui un de ces secrets dont l'intelligence humaine doit s'interdire la recherche (a); mais dès le moment qu'il s'est oc-

COPÉ

(a) Nous ne pouvons pénétrer que dans l'écorce de la terre; & les plus grandes cavités, les mines les plus profondes ne descendent pas à la huit millième partie de son diamètre; nous ne pouvons donc juger que de la couche extérieure & presque superficielle, l'intérieur de la masse nous est entièrement inconnu. Hist. nat. p. 76.

405 cupé de l'histoire des *Epoques*, il a eu là-dessus des lumieres qui ont subjugué sa croiance, il a acquis des connoissances, & recueilli des faits qui lui ont démontré que les plus grandes montagnes tiennent immédiatement à la roche intérieure du globe. Il est certain que des connoissances de cette nature sont incontestablement très-profondes, les faits sur lesquels elles sont fondées, ne peuvent être que miraculeux. Maupertuis avoit proposé à la vérité de faire en terre un trou de 1500 lieues qui instruiroit ceux qu'on y descendroit, de la nature des matieres dont l'intérieur du globe est composé, mais l'utile & raisonnable projet n'ayant pas eu lieu, on ne s'imagineroit pas que M<sup>r</sup>. de Buffon auroit eu des démonstrations sur cet article. On s'est trompé. Mr. Grillon, auquel M<sup>r</sup>. de Buffon a communiqué ses *Epoques* (a), quelques années avant l'impression

(a) C'est une chose remarquable que le soin qu'a eu Mr. de Buffon de communiquer ses *Epoques* en manuscrit à une infinité de personnes; & c'est la raison pour laquelle on trouve déjà ces *Epoques* dans tant d'ouvrages d'une date antérieure. Elles ont été envoyées jusqu'en Sibérie à Mrs. Gmelin & Pallas. On les trouve toutes entières dans les feeries de l'illustre Mr. Bailly, qui s'en étoit tellement pénétré, qu'il n'en a pas omis une circonstance, & qu'il a trouvé le refroidissement commencé par les poles très-clairement exprimé dans la fable du Phénix. L'auteur de la religion par un homme du monde, nous avertit que Mr. de Buffon lui a fait l'honneur de lui communiquer ses *Epoques*, & que lui, auteur docile & complaisant, a eu la bonacité d'en vouloir faire une apologie de la physique de Moïse

15. Février 1780.

279

pression (ainsi qu'à Mrs. Bailly, Gebelin, Pallas, Holbach, & même à l'auteur de la religion par un homme du monde), M<sup>r</sup>. Grillon, dis je, a pénétré dans l'intérieur des montagnes primitives par les puits & les galeries des mines à des profondeurs de douze ou quinze cents pieds; par-tout elles sont composées de roc vis & vitreux. Voilà donc une preuve de fait, un témoin oculaire, d'autant plus irrécusable qu'il connoissoit préalablement les montagnes primitives, & les distinguoit sans hésiter un moment de celles qui sont de la seconde Epoque de la nature (a). Mr. Grillon comme on voit, connoissoit déjà le 6 Août 1777, la seconde Epoque de la nature, comment n'auroit-il pas vu dans l'intérieur du globe tout ce qui s'y étoit passé, avec un

P. 406.

---

Moyse. Mr. Pallas, qui parle aussi d'Epoques, paroît avoir été moins sensible à cette communication; ce bon Russe tient fortement à la doctrine du déluge, ainsi que nous aurons occasion de le remarquer. Du reste tous ces Epoquistes, en servant à Mr. de Buffon d'enfans perdus, tantôt pour devancer sa marche, tantôt pour faire quelque illusion à ses adversaires, en sont récompensés par les titres les plus honorables. Savant, célèbre, illustre, excellent observateur, profond physicien, tous ces honneurs viennent de droit aux amis de ces précieuses Epoques. On ne perd jamais rien en servant les grands hommes; parvenus au comble de la célébrité, ils savent la faire refluer sur les autres avec discernement & avec reconnoissance. *Beatificant & beatificantur.* Isai. 9.

(a) Il devoit dire de la troisieme.

œil observateur, sur-tout à 15 cents pieds de profondeur. C'est-là exactement où se décide la nature de la roche intérieure du globe, sur-tout depuis qu'une colline d'ardoises qu'on ci-dessus, nous donne pour une des moindres, à 6000 p. 208. pieds de profondeur (a).

T. II, p. 245. Mais il y a un argument plus victorieux encore en faveur de la roche vitreuse, c'est que la densité du globe terrestre est moyenne entre les densités du fer, des marbres, des grès, de la pierre & du verre; d'où il s'enfuit qu'il est composé d'une matière vitreuse un peu plus dense que le verre pur. Le moien de résister à l'évidence de ce raisonnement, quand on a bien examiné ce qui a été dit ci-dessus sur la densité des planètes, & quand on est instruit qu'il est le résultat de toutes les expériences & des observations recueillies dans un long espace de tems, savoir, depuis 1744, que le traité de la théorie de la terre a été écrit, jusqu'en 1778, tems de la publication des *Epoques*.

Cependant il y a ici un léger anachronisme. Ce n'est pas depuis l'an 1744 jusqu'en 1778, que M<sup>r</sup>. de Buffon a assemblé tant d'expériences & d'observations qui lui ont fait connaître

---

(a) Ce que c'est que nos observateurs! Il n'y a rien dans la nature qu'ils n'aient vu d'une manière tout opposée. Tandis que Mr. Grillon ne voit que le roc vif sous la masse des montagnes, Mr. Valmont de Bomare nous assure qu'en fouillant à une grande profondeur de la terre, on trouvera toujours que les rochers sont portés sur des glaises ou sur des sables. Dict. d'hist. nat. art. Terre.

notre démonstrativement l'état intérieur du globe. Ces expériences, ces observations ont été faites toutes dans l'espace du tems que M<sup>r</sup>. de Buffon a employé depuis la page 70 jusqu'à la page 160 du I. tome de l'*Histoire naturelle*. Car dans la page 70, on lit le passage que je viens de citer sur l'impossibilité de connoître l'intérieur du globe, & à la p. 160, on lit ce qui suit : *l'intérieur de la terre est rempli d'une matiere à-peu-près semblable à celle qui compose sa surface. Ce qui peut achever de nous déterminer en faveur de ce sentiment : c'est, &c.* Or la surface du globe primitif étoit de verre en 1744, son intérieur étoit donc de la même matiere.

Mais, si la roche vitreuse étoit si bien connue en 1744, elle ne l'étoit plus en 1776; car alors elle n'étoit plus simplement de verre. Elle étoit en partie de fer, & sur-tout très-calcaire; oui calcaire, quoique dans les *Epoques*, les marines, craies, marbres, &c, tous les calcaires enfin appartiennent exclusivement à la troisième époque. On peut s'assurer de ce que j'avance ici dans le *Mémoire sur la température des planètes*, p. 80 & 91, in-8°. Comme la terre, dit M<sup>r</sup>. de Buffon, nous paroît être composée de matieres vitrescibles & calcaires, qui se refroidissent en moins de tems que les matieres ferrugineuses, il faut prendre le tems respectif du refroidissement de ces différentes matieres. Si les matieres calcaires n'ont pas été dans la roche primitive, si elles font l'effet de l'eau, produit 20 ou

30 mille ans après le refroidissement du globe; la belle règle de calculer le refroidissement du globe sur celle des matieres calcaires! . . . .

*J'ai cru devoir réduire les matieres, dont le globe est principalement composé, aux matieres vitrescibles, calcaires & ferrugineuses, dont le refroidissement mis en somme, &c.*

On voit que le globe en fusion (car il s'agit d'en calculer le refroidissement depuis cette époque) étoit composé de matieres calcaires & ferrugineuses. Dans les *Epoques*, la chronologie des matieres est différente. Le fer arrive, à la seconde époque; les calcaires, à la troisieme, &c.; à l'entrée de la seconde époque, le globe est encore tout uniment de verre.

P. 109.

*Les plaines, les montagnes, ainsi que l'intérieur du globe, étoient également & uniquement composées de matieres fondues par le feu, toutes vitrifiées, toutes de la même nature. Voions ce qui en résultera, & admirons les merveilles de cette nouvelle création.*

De ce roc vif & pur, de cette vitrification opérée dans le soleil de la maniere la plus complete, on verra, pourvu qu'on s'en donne le tems, sortir des métaux de tous les genres; les gros arbres iront former la houille dans le sein des montagnes, les vallées se tapisseront d'herbes & de fleurs, les éléphants paroîtront vers les poles, puis au midi, & à leur suite quel nombre, quelle variété d'animaux! Enfin l'homme viendra exercer son domaine sur ces intéressantes productions. Tout cela vient de ce roc vitreux d'une richesse

chesse & d'une fécondité infinies dans sa dissolution ; stérile de lui même , mais soumis à l'action de l'air , de l'eau & du feu , il a subi cette décomposition admirable que nous présente l'aspect actuel du globe. Telle est la propriété du verre pur , du verre primitif. suivant M<sup>r</sup>. de Buffon ; voici quelle est sa nature suivant les hommes les plus versés dans la science de la chymie.

De toutes les matieres du globe le verre est le seul qui n'éprouve aucun changement, ni par le feu , ni par l'air , ni par l'eau , ni par quelque concours de causes que ce soit. Aujourd'hui que le globe est composé de matieres calcaires , ferrugineuses , végétales &c, le verre , réduit en pousière & mêlé avec ces matieres diverses , peut former des combinaisons de tous les genres ; mais lors de la roche purement *vitreuse* , rien de cela n'existoit , & conséquemment le verre a toujours dû rester pur. Nous avons vu que le verre pur ne pouvoit subir quelque changement que ce fût ; que les miroirs ardents les plus violens non-seulement ne pouvoient l'altérer d'aucune maniere , mais ne pouvoient même lui donner un commencement de fusion. L'air & l'eau auroient-ils sur le verre plus de pouvoir que le feu même du soleil ? *Le verre* , dit M<sup>r</sup>. Macquer , *résiste à l'action de l'air , de l'eau , des acides , de tous les dissolvans. C'est à la terre vitrifiable qu'il doit toutes ces qualités.* Dict. de Chymie , art. *Verre*. Ailleurs il démontre que la terre vitrifiable , le verre pur ou primitif , est la plus *apyre* de toutes les matieres. On a vu ce passage ci-dessus , pag. 118.

P. 109.

Il est donc bien sûr que, si le globe n'avoit été d'abord que du verre, il ne seroit point encore autre chose aujourd'hui. Je fais l'occasion d'employer utilement & en l'honneur de la vérité, l'éloquence de M<sup>r</sup>. de Buffon : *Qu'on se figure pour un instant la surface du globe dépouillée de toutes ses collines calcaires, ainsi que de toutes ses couches horizontales de pierre, de craie, de tuf, de terre végétale, d'argile, en un mot de toutes les matières liquides ou solides ; quelle seroit cette surface après l'entèvement de ces immenses déblais ! il ne resteroit que le squelette de la terre, c'est-à-dire, que la roche vitrescible. Oui exactement, il ne resteroit que cela ; & jamais par conséquent le globe ne seroit devenu autre chose que cela, si d'abord il n'avoit été que cela ; puisque ces immenses déblais n'eussent jamais existé, & n'eussent pu revêtir la nudité de ce squelette. C'est en vain que M<sup>r</sup>. de Buffon invoque l'air, l'eau, le feu, tous les élémens, pour en faire un globe habitable ; jamais ils n'y produiront un brin d'herbe, jamais ils n'altéreront un grain de verre (a).*

(a) Quand je vois des physiciens s'occuper si sérieusement, avec tant d'efforts & d'inquiétudes, d'un plan de création qui puisse décréditer & remplacer celui de Moïse, quand je les vois solliciter le froid & le chaud d'exécuter le monde qu'ils ont imaginé ; je me rappelle ces faux prophètes, qui, pour confondre Elie, invoquoient des dieux de toute espèce, afin d'attirer le feu céleste sur leurs sacrifices ; mais les dieux dormoient ; & les élémens ne sont pas plus attentifs à la prière de nos systémateurs.

III. Reg.

13.

Mais, si le verre est essentiellement stérile, laissons-lui du moins produire les grandes masses vitrescibles, & également stériles, qui sont à sa surface.

Ces grandes masses, que le vulgaire appelle montagnes, n'ont pas toujours été le produit du feu, ni une suite de la fusion du globe. En 1744, & long-tems après, elles étoient l'effet naturel des courans de mer, comme on peut s'en assurer dans l'*Histoire naturelle*, T. I, p. 74, 84, 123, 599, &c. Mais les choses ont changé depuis. Le feu a pris la place de l'eau. Il est arrivé à la terre en fusion, ce que nous voyons arriver à une masse P. 101. de métal ou de verre fondu, lorsqu'elle commence à se refroidir : il se forme à la surface de ces masses, des trous, des ondes, des aspérités ; & au-dessous de la surface, il se fait des vuides, des cavités, de boursofflures, lesquels peuvent nous représenter ici les premières inégalités qui se sont trouvées sur la surface de la terre, & les cavités de son intérieur.

Si la terre n'a pas été fondue, si elle n'a point été de verre, comme je crois l'avoir démontré, il est bien clair que cette origine des grandes masses vitrescibles, est tout-à-fait romanesque. Mais, sans nous arrêter à cette considération, occupons-nous de ce que M<sup>r</sup>. de Buffon lui-même nous enseigne, & il nous fera aisé de voir que la fusion & le refroidissement du globe, fussent-ils réels, n'ont eu aucune part dans la fabrique des montagnes.

1<sup>o</sup>. M<sup>r</sup>. de Buffon assure que les plus hautes

tes montagnes font vers l'équateur. Il seroit aisé de faire voir la fausseté de cette observation. Supposé qu'il fût bien prouvé que les Cordélieres sont plus élevées sous l'équateur que les autres montagnes de la terre (a), il seroit toujours vrai que les Alpes & le

(a) Mr. de Buffon, se confiant entierement & exclusivement à la mesure de Mr. de la Condamine, donne à la plus haute des Cordélieres 3220 toises. Mais Mr. de Pontopidan nous apprend que les montagnes de Norwege, si voisines du pôle, en ont 3000. Mr. Brovallius en a trouvé 2333 aux montagnes de Suede. Suivant les mesures recueillies par Martiniere, le Pic a plus de 8000 toises. Kircher assure que l'Etna en a 4000. Amici, en diminuant cette hauteur, convient qu'elle approche de 3000 toises. Mikeli, qui s'est occupé beaucoup des montagnes de la Suisse, qu'il a mesurées à différentes reprises, & qu'il n'a pas vues seulement en passant, comme MM. les académiciens ont vu les Cordélieres, a trouvé que ces montagnes, si éloignées de l'équateur, avoient près de 3000 toises. Le Saint-Gothard, que le général Piffier m'a assuré être inférieur au Tittlis, est, selon Mikeli, de 2750 toises. . . . Toutes ces mesures font-elles exactes? Je suis bien éloigné de le croire; mais celle de Mr. de la Condamine, l'est-elle davantage? C'est de quoi il est au moins permis de douter, sur-tout quand on considère l'esprit d'enthousiasme & de système que cet académicien a porté dans toutes ses opérations. . . . quand on fait qu'il a mesuré avec le barometre, moyen usé, & que le général Piffier, l'homme le plus versé dans cette matiere, m'a assuré, d'après des expériences sans nombre, ne pouvoir donner aucun résultat digne de foi. . . . quand on réfléchit qu'il donne à la ville de Qui-  
to une élévation de 1470 toises, c'est à dire,

15. Février 1780.

287

monstrueux Knapach, placés aux 40<sup>e</sup>. & 50<sup>e</sup>, degrés de latitude, réfutent, par voie de fait, la diminution graduée, qui est une suite nécessaire de l'affertion de M<sup>r</sup>. de Buffon; il seroit toujours vrai que ce groupe de montagnes américaines, telles qu'elles sont dans leur plus grande élévation, n'est qu'un point en comparaison des chaînes immenses qui s'étendent depuis l'occident de l'Europe jusqu'à l'orient de l'Asie, & comprennent dans leurs différentes branches les Pyrenées, les Alpes, l'Appennin, le Riesenbergl, le Monte-Argentaro, le Caucause, le Taurus, &c; toutes montagnes énormes, & auxquelles les Cordélieres, si on excepte celles du Pérou, ne sont pas comparables.

Mais supposons la prééminence des montagnes de l'équateur constatée par des mesures bien justes. Que s'ensuit-il? Une nouvelle preuve contre le système des *Epoques*. Car il est bien clair que, suivant la nouvelle

---

218 toises plus que n'a le mont Pilate\*, qui, dans un pays dix fois plus peuplé que le Pérou, est presque toujours couvert de neiges & de nuées, &c. &c. Je ne répéterai pas ici ce que j'ai dit sur ce sujet dans les *Observ. philos.* p. 30, édit. de 1778. Ceux qui connoissent la difficulté de mesurer les montagnes, sur-tout celles qui s'élèvent insensiblement, & dont la base occupe quelquefois des provinces entières, ne prononceront pas aisément sur leur prééminence. Presque tous les géographes, voyageurs & géomètres ont eu, en traitant cette matiere, une espèce de prédilection, qui paroît avoir soumis le calcul à l'imagination.

théorie du globe, le nord doit posséder les montagnes les plus hautes. Dans ce premier

P. 85. *tems les planètes devoient souffrir, en se refroidissant, différentes ébullitions, à mesure que l'eau, l'air & les autres matières, qui ne peuvent supporter le feu, retomboient à leur surface; la production des élémens, & ensuite leur combat, n'a pu manquer de produire des inégalités, des aspérités, des profondeurs, des hauteurs, des cavernes à la surface & dans les premières couches de l'intérieur de ces grandes masses; & c'est à cette époque que l'on doit rapporter la formation des plus hautes montagnes de la terre.*

Je demande où le combat des élémens a eu lieu dans ce premier tems? aux poles ou à l'équateur? Sans doute aux poles, puisque les poles se sont refroidis les premiers; & qu'alors la trop grande

P. 132. *chaleur de l'équateur tenoit encore les vapeurs reléguées & suspendues. . . Je demande où ce combat a dû être plus violent? aux poles, lorsque tout le globe étoit encore dans une chaleur incompatible avec la descente des vapeurs; ou à l'équateur, lorsque, les poles & les zones voisines étant déjà refroidis, il ne restoit plus que dans cet étroit espace assez de feu pour lutter contre les eaux déjà en possession du reste de la terre. . . . Or il paroît évident que, là où le combat des élémens a été plus brusque, plus violent, les aspérités, qui sont l'effet du combat, ont dû être plus considérables; les effets se mesurent sur l'efficace des causes, c'est un principe reçu, qui ne se dément jamais dans le fait.*

2°. A la vue des hautes montagnes de la zone torride, des mers entrecoupées, scindées d'un nombre d'isles, &c. M<sup>r</sup>. de Buffon ne doute pas que dès son origine cette partie de la terre ne fût la plus irrégulière & la moins solide de toutes. Il me semble que dans ses principes, cette partie de la terre doit avoir été la plus solide de toutes. Supposons la terre en fusion & tournant sur son axe. Quelles sont les parties de matière, contenues dans son sein, qui rechercheront l'équateur & qui s'empresseront à se fixer sur la superficie de cette partie du globe ? Sont-ce les moins ou les plus denses ? Sont-ce les plus ou les moins propres à former, lors de leur consolidation par le froid, une surface ferme & durable ? Rappelons-nous la grande règle que nous avons déjà citée. *L'effet général de la force centrifuge est d'augmenter le mouvement des corps à proportion de leur masse; ainsi entre différentes matières qu'on fera mouvoir circulairement, les plus pesantes doivent gagner la circonférence & obliger les plus légères (celles sur-tout qui pourroient produire des cavernes) à se retirer vers le centre. . . .* Ou cette règle est fautive, ou l'équateur doit avoir été composé de ce qu'il y a de plus solide & de plus durable dans la masse du globe.

3°. Ces grandes masses vitrescibles, suivant M<sup>r</sup>. de Buffon, sont composées de granit; car c'est le granit que M<sup>r</sup>. de Buffon assure être le roc vif, proprement dit, le roc primitif. Or quel fond peut-on faire sur cette assertion fondamentale de son hypothèse, quant à

Ci-dessus  
P. 198a

on fait que suivant les chymistes les plus célèbres, le granit est composé de petites pierres de différentes natures (a), & que lors de la formation de la roche vitreuse, toutes les matières étoient de la même nature (b); quand on fait que la plupart des granits sont formés par des parcelles de quarts, de spaths, de sables & de mica (c), liés par un ciment plus ou moins fort (d), & que lors de la formation de la roche vitreuse, il n'y avoit encore ni quarts, ni spaths, ni sables, ni mica, ni ciment; quand on fait que suivant Valmont de Bomare, (très-docile disciple de M<sup>r</sup>. de Buffon, & qui certainement n'a pas le prurit de le contredire) le granit est une pierre bien trop molle pour être le roc primitif, & moins dure que le porphyre (e) regardé par M<sup>r</sup>. de Buffon comme une production des eaux & un assemblage de pointes d'ourfins (f); & qu'enfin le granit, suivant le même M<sup>r</sup>. de Bomare, appartient à la nouvelle terre, c'est-à-dire, à la 3<sup>me</sup>. Epoque, au domaine des eaux (g) &c. &c. Quand, dis-je,

(a) Macquer, *Diët. de chymie*, art. *Granit*.

(b) *Epoques de la nature*, p. 109.

(c) Macquer, *ibid.*

(d) *Diët. d'hist. nat.*, art. *Granit*.

(e) *Ibid.*

(f) *Hist. nat.* t. 1. p. 293.

(g) *Diët. d'hist. nat.* art. *Roche de corne*. Au granit M<sup>r</sup>. de Bomare veut substituer la roche de cornes dans la dignité de roc primitif. On peut juger de l'aversion que doit avoir M<sup>r</sup>. de Buffon pour une alternative de ce genre, lui qui regarde

15. Février 1780.

191

Mais-je, on est instruit de tout cela, quelle idée peut-on se faire d'une hypothese, qui porte, pour ainsi dire, toute entiere, sur ce fondement ? qui dans le monument qu'elle réclame comme le plus sensible & le plus décisif, trouve sa réfutation la plus claire & la plus complete ?

Mais cessons de nous occuper d'une théorie des montagnes, contraire à la physique, la chymie, la mécanique, la géographie; pour considérer cette multitude de métaux qui sortent à l'envi du sein du globe pour se placer l'un au nord, l'autre au midi, les autres dans des régions tempérées. Il est inutile de remarquer que M<sup>r</sup>. de Buffon explique au mieux la cause de ces positions différentes, mais il y a une difficulté à laquelle j'ai quelque peine à trouver une solution satisfaisante. La voici. Tous les métaux ont été en état de fusion dans le corps du soleil, ils y ont été parfaitement vitrifiés (M<sup>r</sup>. de Buffon assure que l'or même est vitrifiable, ci-dessus p. 120); ils en sont sortis en qualité de verre pur, tous de la même nature que le reste des matieres constituantes du globe. Je demande par quel principe de chymie, lors de leur refroidissement, ils ont repris leur nature première ? Pourquoi l'or s'est-il retrouvé or, pourquoi l'argent s'est-il trouvé différent du fer &c. J'ai

---

regarde comme l'ouvrage des marées tout ce qui est feuilleté, & la roche de corne à cette propriété. Ci-dessus p. 207.

II. Paris

X

consulté un chymiste habile pour savoir si les matieres une fois duement & parfaitement vitrifiées, retournoient à leur nature premiere par un simple refroidissement. Il s'est mis à rire, & je n'ai pas été peu confus d'avoir fait une question qui lui a paru être l'effet d'une ignorance peu ordinaire; ensuite s'appercevant de mon embarras, il me dit fort honnêtement : *Si le verre refroidi devenoit or dans un cas, il le deviendroit dans tous les cas, car il est de même nature, quand il est dans sa pureté; la pierre philosophale seroit toute trouvée.*

- P. 115. Je n'examinerai pas pourquoi M<sup>r</sup>. de Buffon assure que l'étain est le moins vitrescible de tous les métaux, quoique l'or, fût-il réellement vitrescible, le soit certainement moins que l'étain. — Pourquoi des montagnes entières de fer sont allées se placer de préférence dans les régions du nord, quoique la force centrifuge, toujours plus grande dans les grandes masses, eût dû les déposer à l'équateur. — Pourquoi ces mêmes montagnes de fer qui pouvoient supporter une très-violente chaleur sans se fondre, ont formé dans le nord des amas métalliques, qui pour cette raison même auroient pu être formés sous l'équateur sans le moindre inconvénient. —
- P. 116. Pourquoi M<sup>r</sup>. de Buffon distinguant les mines à gros & petits filons, attribue les premières au feu & les secondes à l'eau, quoique les unes & les autres concourent à former un seul & même arbre, qu'elles présentent la même composition, la même structure, & qu'elles

n'y ait que Lehman & Holbach, qui aient imaginé cette double origine (a). — Enfin je n'entreprends pas de discuter si les mines ont été primitivement créées dans le sein de la terre, ou si par le concours de causes secrètes & dirigées vers les besoins & le service de l'homme, elles se forment successivement dans ce vaste laboratoire où l'œil des observateurs n'a point d'accès (b) &c &c. . . .

(a) Comme le baron de Holbach \* est un docile disciple de Mr. de Buffon, & qu'il a aussi eu communication des *Epoques*, avant qu'elles fussent imprimées, son suffrage est nul dans le cas présent. Les plus habiles minéralogistes regardent cette diversité d'origine comme une multiplication de causes très-superflue. *Les couches de mines*, dit Mr. Bertrand, *s'étendent sous terre comme les rameaux des arbres, ou les veines du corps humain auxquelles on les compare. Souvent le tronc de ces ramifications est profondément enfoncé en terre, de là partent de grosses branches, auxquelles aboutissent de petites; ces petites branches sont les venules ou les fibres.* Dicit univ. des fossiles, art. Filons. — Mr. de Buffon lui-même convient de la parfaite similitude de ces deux sortes de mines: *Au pied de ces montagnes gissent les petits filons que l'on prendroit d'abord pour les rameaux de ces arbres métalliques, mais dont l'origine est néanmoins bien différente.* P. 107. Je demande s'il est raisonnable d'imaginer des origines différentes, & même absolument opposées (le feu & l'eau) pour expliquer des effets parfaitement semblables, & qui ne sont ensemble qu'un même tout?

(b) *L'origine des métaux*, (dit l'abbé Raynal, appelé par Mr. de Buffon un auteur ingénieux & savant, p. 493) *partage la physique. Quelques naturalistes les croient aussi anciens que le monde,*

Y 2 d'autres

\* Mr. de Buffon écrit toujours d'Olbac, je ne fais pour-quoi.

chemin qui me reste à faire, des occupations qui fixent mes pensées sur d'autres objets, m'obligent d'abandonner la discussion de ces questions diverses à ceux qui ont plus de loisir & de moyens de s'en occuper :

*Æncid.* *Verùm hæc ipse equidem spatiis exclusus iniquis  
Prætereo, atque aliis post commemoranda relinquo.*

D'autres pensent avec plus de vraisemblance qu'ils ont été formés successivement. . . . . La nature dans l'intérieur de la terre, ainsi qu'à sa surface, est dans une action continuelle. Quoique hors d'état de suivre pas à pas ses opérations, nous n'en sommes pas moins assurés qu'elle recompose d'un côté, ce qu'elle a décomposé d'un autre. Mille faits plus frappans les uns que les autres démontrent cette vérité, & la raison vient à l'appui de l'expérience. L'eau, l'air, le feu altèrent à nos yeux tous les métaux imparfaits. Ces agens qui sous nos pieds ont plus de ressort, doivent produire de plus grands effets. Hist. phil. & pol. tom. 3. p. 63.

Je viens de voir dans l'Année littéraire une critique aussi solide qu'éloquente des Epoques de la nature. Je m'étois dévoué au travail très-pénible & aride de cet Examen, dans la persuasion que personne ne l'entreprendroit. Dans le tems où nous sommes, cette persuasion étoit fondée. En voyant un homme profondément instruit courir la même carrière, j'ai d'abord voulu m'arrêter & tourner mon attention sur d'autres objets. Mais après avoir réfléchi 1°. que l'Année littéraire circuloit faiblement dans ces provinces, 2°. que ma maniere de voir les choses, quoiqu'en aucune maniere préférable à celle de Mr. l'abbé Royou, étoit néanmoins absolument différente, 3°. que mon plan de critique étoit plus détaillé & plus pénétrant, 4°. que l'ensemble de toutes les observa-

15. Février 1780.

295

sions que le sujet amène, formoit une espece de traité général de physique qui pouvoit être de quelque utilité ; je me suis déterminé à poursuivre l'ouvrage commencé, que j'abrègerai néanmoins autant que la nature des matieres le permettra.



Vincentii Fassinii, divinæ libri Apocalypseos, &c. c'est-à-dire, *Observations critiques contre les réflexions dernièrement publiées par Mr. Abaufit de Geneve, d'après divers monumens grecs, concernant le livre de l'Apocalypse.* Par le R. P. Vincent Fassinii. A Lucques, chez Fr. Bonfignori, 1778. 1. in-8<sup>o</sup>, pag. 208.

Que d'estimes, que de réputations vaines & factices dans ce siècle d'illusions & de faussetés ! Le célèbre J. J. R, qu'on ne peut s'empêcher de regarder comme le plus honnête & le plus vrai des philosophes modernes, conçut un jour un si violent enthousiasme d'admiration pour un certain M<sup>r</sup>. Abaufit, qu'il le proposa pour un modèle unique à l'humanité entière, & gémit profondément de ce qu'il n'y avoit qu'un Abaufit dans le monde. En conséquence, on fit des recherches pour déterrer ce mortel ignoré, & on découvrit, après bien des perquisitions, que c'étoit un bon Socinien \*, occupé à Geneve à écrire pieusement contre la Divinité du Sauveur du monde, & sur-tout à faire une diatribe contre l'Apocalypse de saint Jean, où cette Divinité lui paroissoit être trop

\* V. le J.  
du mois  
d'Août  
1772, p. 87.

clairement établie. C'est cette diatribe que réfute le P. Fassini, professeur en littérature sacrée dans l'université de Pise. Le savant religieux établit victorieusement la canonicité de ce livre contre les imaginations de l'Arien genevois. Les matériaux ne pouvoient lui manquer dans un sujet dont toute l'antiquité ecclésiastique s'est occupée, & qui est justement regardé comme une chose pleinement décidée par la tradition & l'autorité de l'Eglise. Le P. Fassini multiplie particulièrement les témoignages des Peres grecs en faveur de ce livre, parce que son adversaire avoit osé s'appuyer de leur suffrage. — M<sup>r</sup>. Bossuet observe que ce livre mystérieux est rempli de traits d'une sublimité & d'une profondeur que l'Esprit - Saint seul a pu lui imprimer (a).

\* V. le J.  
du 1. Juill.  
1778, 345.

LA Société, qui avoit proposé un prix de 1200 livres pour l'Eloge de Louis Dauphin, pere du Roi\*, & qui devoit le décerner, au commencement de Juillet dernier, à l'ouvrage qui auroit le mieux rempli ses intentions, s'est vue réduite, à cette époque, à ne couronner aucun discours. Des motifs respectables ont conduit cette Société à chercher des juges hors de son sein. Elle a pris le parti de s'en rapporter à la décision de dix personnes également recommandables par leurs vertus & leurs lumieres. Les lenteurs inséparables de la réunion de ce

(a) Voyez le Catéch. phil. p. 343 & suivantes, édit. de Paris 1777.

15. Février 1780.

297

nombre de juges, & des formes rigoureuses d'un pareil examen, ont retardé le jugement, dont voici la teneur : Nous soussignés, nommés pour examiner les Eloges de feu Monsieur le Dauphin, présentés pour concourir au prix qui a été proposé par une Société, nous nous sommes assemblés pour procéder à l'examen des susdits Eloges qui ont été numérotés & paraphés à chaque feuille par deux d'entre nous, & qui sont au nombre de trente-un; savoir, &c. Et après avoir lu le programme imprimé chez le sieur Forry, le 31 Mars 1778, & auquel les auteurs doivent se conformer, nous avons examiné attentivement lesdits Eloges, soit en particulier, soit en commun, dans plusieurs séances tenues à ce sujet; nous avons trouvé dans plusieurs de ces éloges, des endroits qui annoncent du talent, sur-tout dans les discours commençant par ces mots : Il est donc encore dans ma patrie, & finissant par ceux-ci : de ses vertus; le discours qui a pour épigraphe : *Nimium vobis romana propago*; & le discours qui a pour épigraphe : *Quam magnam qui invenit sapientiam!* Nous avons regretté sur-tout que la seconde partie du premier discours commençant par ces mots : Il est donc encore dans ma patrie, n'ait pas répondu à la première partie; mais nous n'en avons trouvé aucun qui fût digne, dans sa totalité, du prix proposé; fait double, ce. &c. Guinée, Gerard, Chevreuil, de Milou, Godescard, Pey, Affeline, Royou, Geoffroy & Grosier. — D'après ce jugement que la Société adopte dans toutes ses parties, elle propose le même Eloge pour l'année prochaine, avec une augmentation de 1200 livres, & elle espère que ce nouvel encouragement, en annonçant l'intérêt que met la Société à la perfection de cet Eloge, portera tous les prétendants à faire de nouveaux efforts. On désireroit que les auteurs ne s'asservissent pas scrupuleusement à parcourir l'histoire de la vie de Monsieur le Dauphin; mais qu'ils s'appliquassent à considérer principalement l'esprit qui anima ce Prince, & à le présenter dans cet Eloge, ainsi qu'on l'a dit dans le premier programme, comme un Prince dont la religion

ligion a consacré toutes les vertus, & dont la premiere a été de se dérober à l'admiration de son siecle. Les discours seront remis francs de port, jusqu'au mois de Septembre 1780 exclusivement, à Mr. Jorry, imprimeur-libraire; rue de la Huchette; & le prix sera décerné dans les premiers jours du mois de Décembre suivant. On rejettera sans exception tous les discours dont les auteurs se seront fait connoître avant le jugement. Les discours seront d'une heure & demie de lecture au plus; ils seront écrits d'une maniere très-lisible; le nom de l'auteur avec son adresse sera cacheté, & l'on ne rompra le cachet que dans le cas où le discours sera couronné. Les 2400 livres sont déposées entre les mains de Mr. Morin, notaire, rue & vis-à-vis de saint Paul, à Paris.

Le Fusil est le mot de la dernière Enigme.

**T**riste enfant d'un dernier amour,  
De chez moi la joie est bannie;  
F'excite quelquefois l'envie;  
Je parle cependant sans détour

Mon pere en me donnant le jour,  
Tremble fort souvent pour sa vie,  
Ce n'est qu'après qu'il l'a finie  
Qu'on vient me faire la cour.

F'impose des loix qu'on respecte,  
Et ma volonté n'est suspecte,  
Qu'à l'ingrat & fardide cœur.

Quoique je sois exempt des crimes,  
Par d'inévitables maximes,  
On me livre à l'exécuteur.





## NOUVELLES POLITIQUES.

### TURQUIE.

**C**ONSTANTINOPLE (le 30 Décembre.) Il est encore survenu un changement inattendu dans le ministère. Abdoul-Rezak-Effendi, le même qui a été employé dans toutes les négociations de la paix entre la Porte & la Russie, & qui avoit été nommé Reis-Effendi, (ministre des affaires étrangères) après la signature de la dernière convention, a été démis de sa place, & remplacé par le premier commis des requêtes Hamed-Hafil-Effendi. On ne peut cependant regarder la démission d'Abdoul-Rezak-Effendi comme une disgrâce, attendu qu'outre les trois queues dont il a été décoré, on lui a donné le gouvernement d'Aidin; & par conséquent un plus haut rang que celui de Reis-Effendi. Mais on n'ignore point à combien de dangers un Bacha est continuellement exposé; outre qu'il est privé de toute espérance de pouvoir jamais retourner dans la capitale, excepté le seul cas qu'il seroit nommé au poste éminent de grand-vifir; ce qui arrive encore très-rarement. Tout le monde a été surpris de la démission d'Abdoul-Rezak-Effendi, qui en effet est un homme doué de grands talens & qui a beaucoup de connoissances. Il étoit

sur-tout recommandable par son activité & une politesse extraordinaire ; il aimoit beaucoup les Francs ; & il en a toujours donné des preuves non équivoques, dès qu'il étoit question de protéger leurs droits & libertés : aussi est-il généralement regretté ; & la Porte aura bien de la peine à trouver un Reis-Effendi qui puisse l'égalier en capacité & en bonnes qualités. Il s'étoit attiré beaucoup de blâme à l'égard de la conclusion de la paix, & sur-tout au sujet de la dernière convention faite avec la Russie, dont il se piquoit de faire observer l'exacte exécution. Il y a bien des gens ici qui craignent que son éloignement du ministère n'apporte quelque changement dans le système politique de cette cour.

DURAZZO en Albanie ( *le 30 Décembre.* )  
 Le capitain-bacha, grand-amiral des forces ottomanes, aiant senti, avant de quitter cette province, la grande difficulté d'affujettir par la force les Dulcignotes & les Mainottes ; en vertu d'un plein-pouvoir qu'il avoit du Grand-Seigneur, il a donné aux premiers la confirmation de leurs anciens droits, & il a conclu avec les derniers un traité, selon la teneur duquel ce peuple sera considéré à l'avenir par la Sublime-Porte comme uniquement tributaire & libre comme toutes les régences de Barbarie, & il a nommé pour leur dey un des principaux d'entr'eux, ce général aiant regardé cet expédient comme le plus convenable pour rétablir la tranquillité dans ces contrées presque ruinées par la révolte qui y a

15. *Février* 1780. 301  
éclaté, & qui y avoit attiré d'autres mal-  
heurs.

## R U S S I E.

PÉTERSBOURG (le 30 *Décembre.*) Le 11 de ce mois, la fête de St. André, patron de l'Ordre de ce nom, a été célébrée à la cour suivant l'usage; & l'Impératrice, rétablie d'une légère indisposition, parut de nouveau en public. Après le Service divin, Sa Maj. Imp. dîna avec les chevaliers de l'Ordre au nombre de treize : la table fut servie en or; & il se trouva dans la galerie un nombre considérable de spectateurs. Le jour se termina par un bal paré & une illumination générale. L'on apprend, qu'à l'occasion de la fête de son nom Sa Maj. a gratifié d'une somme de deux mille roubles M<sup>r</sup>. Tolstoy, major d'un des régimens des gardes; & qu'elle lui a accordé en même tems un acquit ou une décharge générale de l'administration, qu'il a eue pendant quelques années, de la caisse de ce régiment. — l'anniversaire de la naissance du Grand Duc Alexandre Paulowitz; qui entroit dans la troisième année de son âge, a été célébré le 23 de ce mois par une cour brillante en gala, bal paré &c. Le comte de Gœrtz, ministre de Sa Maj. Prussienne; aiant remis à l'Impératrice & à L. A. Imp. les marques de l'Ordre de l'Aigle-noir, richement garnies de brillans, que ce Monarque a envoyées au Grand-Duc

Alexandre, il a été gratifié lui-même d'une très-belle tabatiere, enrichie de diamans.

Par ordre du gouvernement l'on vient d'arrêter & de renfermer dans la forteresse de cette résidence une centaine de personnes, demeurant tant ici qu'en d'autres endroits de l'empire, & dont la plupart avoient des emplois subalternes dans les divers collèges & chancelleries : ils sont accusés de malversation dans la recette des revenus de la couronne; & il a été établi une commission, présidée par le général-major Tolstoy, major d'un des régimens des gardes, pour faire à ce sujet les recherches les plus exactes.

Plusieurs navires anglois & d'autres nations qui étoient prêts à faire voile de Cronstadt, y ont été détenus par des vents contraires. La gelée survenue les force à y rester pendant l'hiver, & à décharger leurs marchandises. Le nombre des vaisseaux qui, l'année dernière, ont fait voile de Cronstadt pour divers ports, est de 701, parmi lesquels 314 navires anglois. — Une lettre d'Astracan, du 14 Octobre, porte que depuis vingt ans le Volga n'avoit pas débordé aussi considérablement que cette année. L'eau aiant commencé à monter en Avril, se porta à la fin de Mai à la plus grande hauteur, & n'est revenue à son niveau ordinaire que le 15 Juillet. Le sieur Hablizl, correspondant de l'académie impériale, qui a écrit cette lettre, ajoute qu'on avoit cherché à tirer de ce débordement le même avantage que les inondations du Nil procurent en

Egypte, & que cette expérience avoit eu beaucoup de succès. — La Neva est prise de glaces depuis le commencement du mois; mais l'Impératrice a ordonné d'entretenir durant tout l'hiver le pont de bateaux sur cette riviere; ce qui facilitera beaucoup la communication & préviendra nombre d'accidens.

*Lettre de Mr. le professeur Pallas à Mr. Busching, au sujet de la mort du capitaine Cook.*

“ La cour impériale & le sénat avoient déjà reçu du Kamschatka, au mois de Novembre, l'avis, qu'il s'étoit montré des vaisseaux anglois dans ces mers: peut-être même ces avis étoient déjà arrivés ici beaucoup plutôt; mais ils ne percerent qu'alors dans le public. Enfin la semaine dernière il fut remis au chevalier Harris, ambassadeur-britannique près de notre cour, des dépêches du capitaine Clarke, qui commandoit le vaisseau, la Découverte, sous le capitaine Cook, avec une lettre du capitaine Cook lui-même, adressée à Mr. Stephens, secretaire de l'amirauté britannique. Par un extrait de ces dépêches, que j'ai lu, il paroît, qu'après avoir dirigé du Cap (de Bonne-Espérance) sa route vers la terre de Diemen, qu'il longea ainsi que la Nouvelle-Zeelande, Mr. Cook arriva heureusement à l'isle d'Otahiti, où il ramena le fameux Omiah sain & sauf. Depuis son dernier voyage les Espagnols avoient visité deux fois cette isle: quelques-uns même s'y étoient arrêtés plusieurs mois; & leurs vaisseaux y avoient laissé toute sorte de volailles & d'animaux domestiques, mais tous mâles. Ainsi les vaches, chèvres &c. que Mr. Cook y amena, furent très-bien venues. Il en remit à la voile au mois de Décembre; &, après plusieurs découvertes dans la mer du Sud, il atteignit au mois de Mars 1778 la côte de l'Amérique, un peu de sud que le Kamschatka. Une voye d'eau,

que fit le vaisseau du capitaine Cook, la Résolution, & la grosse mer l'obligerent à y mouiller dans une baie. Il suivit delà la côte & découvrit enfin clairement le détroit entre l'Asie & l'Amérique, où les deux hémisphères présentent à la vue un pays nud & plat sans aucune défense, & où la mer n'a que peu de profondeur. Ici il poussa sa course si loin, qu'enfin la côte de l'Amérique se portoit clairement au nord-est. Il crut alors être au terme de tous ses vœux, vu que des montagnes impénétrables de glace, accumulées dans la mer sous le 70e. degré 45 min. de latitude & le 198e de longitude (apparemment à compter du méridien de Greenwich) l'obligerent à se retourner au sud. Il mouilla à l'isle d'Unalasccha, d'où la lettre de Mr. Cook lui-même est datée : il lui donne 53 degrés 55 min. de latitude, 192 degrés 30 min. de longitude, & par conséquent une position, qui est beaucoup plus au sud-ouest, que dans la nouvelle carte générale publiée en Russie. — Comme il avoit lieu de soupçonner, qu'il y avoit un plus grand nombre d'isles à l'est de celle de Sandwich, qu'il avoit longée en se rendant dans ces parages, il y fit route dans la vue de passer l'automne & l'hiver sous une température plus douce : effectivement il découvrit à cette hauteur plusieurs isles, qui paroissent extrêmement fertiles, & où les insulaires avoient construit pour leur défense des murailles de pierre sur les hauteurs. Il jeta l'ancre près d'une de ces isles, nommée O whe-he, dans une baie dite Cara-cacossa : il y traita amicalement avec les insulaires, qui lui rendirent des honneurs presque divins. Après avoir rafraichi son équipage, dont jusqu'ici il n'étoit mort que deux hommes de maladie & un seul péri dans la mer, Mr. Cook avoit déjà remis à la voile de cette isle, lorsqu'un coup de vent violent endommagea son mât d'artimon, & le força à mouiller une seconde fois dans la même baie pour se réparer. Les insulaires commencèrent alors à montrer de plus en plus leur insolence & leur inclination à dérober : enfin ils volèrent une des petites chaloupes

loupes, amarrée au rivage. Pour s'en procurer justice le capitaine Cook se rendit lui-même à terre avec son lieutenant & 10 hommes : il alla à une grande assemblée de ces Sauvages, qui continuèrent de lui témoigner le plus grand respect. Après qu'il eut commencé à traiter avec le chef de l'île, la méchanceté d'un des insulaires, qui se trouvoit parmi la troupe, le força à tirer sur lui à dragée : mais le coup ne perça point la natte, dont ce Sauvage étoit revêtu. Cependant l'action de Mr. Cook irrita extrêmement les insulaires ; & , lorsque le lieutenant eut lâché aussi à la fin son coup & couché son homme roide mort, toute la troupe tomba sur le capitaine & sa poignée de monde : les marins, qui en faisoient partie, n'eurent pas plutôt tiré à leur tour, que les Sauvages, ne leur laissant pas le tems de charger leurs armes une seconde fois, tuèrent le capitaine Cook & 4 de ses gens sur la place, & obligèrent les autres, blessés en partie, à prendre la fuite & à se réfugier sous le feu de leur pinasse. Le capitaine Clarke, à qui le commandement étoit dévolu après cet accident, ne vit pas de possibilité à venger la mort du brave Cook, & fut forcé à se tenir simplement sur la défensive, jusqu'à ce qu'on eût achevé de réparer le mât. En attendant il se raccommoda en quelque façon avec les Sauvages : après quoi il quitta l'île pour faire de nouveau voile vers le Kamschatka : il y a hiverné dans le hayer d'Awatscha, depuis le premier jour de cette année (1779) jusqu'au mois de Juin, lorsqu'il en est reparti pour aller reconnoître, à ce qu'il écrit, les îles entre le Kamschatka & l'Amérique,,

“ Je ne puis vous rapporter tout ceci que de mémoire, vu qu'on ne me permit point de copier l'extrait ce matin : j'ai néanmoins été à même de noter par écrit les longitudes & les latitudes sus-mentionnées. Que dira à présent Mr. Engel pour justifier la position, qu'il a assignée au détroit entre l'Asie & l'Amérique ? Accusera-t-il aussi les Anglois d'imposture ? &c.

A Pétersbourg, le 21 Décembre 1779.

( Signé )

PALLAS.

## P O L O G N E.

VARSOVIE ( *le 15 Janvier.* ) Le commerce de la ville d'Elbing devient de jour en jour plus florissant. Le nombre des maisons & des greniers s'y augmente. On va travailler à rendre plus profonde l'embouchure du fleuve, afin que les navires puissent entrer dans la ville pour y être chargés. — On s'aperçoit de quelques mouvemens assez inquiétans de la part des Turcs. Dans les derniers jours de Novembre, il arriva à Choczim deux gentilshommes polonois *incognito*, ayant des instructions secrètes. Depuis ce moment ils vont voir tous les jours le Bacha & leurs visites sont très-longues.

Le feu ayant pris par malheur aux vêtemens de la princesse, fille aînée du prince Adam Czartoryski, elle en fut tellement endommagée, avant qu'on pût parvenir à l'éteindre, qu'elle en est morte hier, après des souffrances inexprimables. Le Roi, la famille royale & les parens de la princesse sont d'autant plus inconsolables de sa perte, qu'elle touchoit à l'âge nubile, & qu'elle donnoit les plus grandes espérances.

## E S P A G N E.

MADRID ( *le 12 Janvier.* ) Par un exprès envoyé de la cour de France à S. Exc. le comte de Montmorin, ambassadeur de Sa Majesté très-Chrétienne, ce ministre a reçu

15. Février 1780.

307

le portrait du Roi son maître enrichi de magnifiques brillans, avec ordre de le remettre à Dom Louis de Cordova, lieutenant-général des armées navales de S. M. & ci-devant commandant de l'escadre d'observation de la flotte combinée. Ce présent étoit accompagné d'une lettre très-gracieuse, écrite par M<sup>r</sup>. le comte de Vergennes, ministre d'état de France à ce général, & dont voici la copie.

Monfieur

*Le Roi mon maître désirant manifester combien il est satisfait du zèle qu'a fait voir V. E. pour les intérêts des deux Couronnes alliées dans la dernière campagne, & des bons exemples de conduite qu'elle a donnés aux deux flottes, m'a recommandé de vous envoyer de sa part son portrait; & c'est avec beaucoup de plaisir que j'ai reçu la commission de vous faire tenir cette marque signalée de son estime. Permettez-moi de vous assurer de celle que vous avez en même tems méritée de toute la nation, & à laquelle personne ne prend plus de part que moi. Vous pouvez en être très-persuadé, ainsi que du cas particulier que je fais de V. E. dont j'ai l'honneur d'être le très-humble & très-obéissant serviteur. Etoit signé de Vergennes.*

Des lettres, qu'on a reçues par la frégate-couriere du Roi, nommée le Cortés, partie de la Havane le 15 Novembre, nous ont appris, que Dom Roberto Rivas-Bentancourt, gouverneur par *interim* de la province

vince de Yucatan, avoit tenté une expédition pour prendre & ruiner les établissemens, que les sujets britanniques occupoient sur la côte de cette province. A cet effet il marcha vers le préside de St. Philippe de Bacalar; & , y aiant rassemblé environ 800 hommes tant de vieilles troupes que de milices réglées, il commença, après une marche aussi longue que pénible, les hostilités dans les premiers jours de Septembre, obligeant les ennemis à évacuer toutes les habitations du Rio-Pondo, & faisant prisonniers tous ceux qui s'y trouvoient, en s'emparant de plusieurs petits bâtimens, qui servoient à leur trafic. Au moien de ce secours, celui de 3 piragues & de quelques petits bâtimens, appartenants à S. M. & à des particuliers, fit résolut de détacher un corps de 300 hommes, qui débarqua à Cayo-Cocina, pour attaquer par un coup-de-main cet établissement, le principal des possessions angloises dans ce pais. Les officiers de justice & les autres principaux habitans firent le 15 Septembre la reddition formelle de ce poste, sans la moindre perte de notre côté: mais précisément au moment qu'on avoit commencé à faire l'inventaire des effets & de l'argent, ainsi qu'à embarquer les familles prisonnières, qui devoient passer à Bacalar, il y arriva de la Jamaïque 2 frégates de guerre angloises de 40 canons chacune, & un brigantin de 16 canons, avec 700 hommes. Aiant déjà été informés de la déclaration de guerre, ils venoient pour assurer leurs possessions usurpées

pées & se maintenir dans la coupe du bois de Campêche. L'officier, qui commandoit les troupes de débarquement, considéra l'impossibilité de résister à des forces & à une artillerie aussi supérieures, sans risquer l'honneur des armes du Roi, vu le tems qui s'écouleroit encore avant qu'il pût recevoir du secours du dit préside, qui en est éloigné de 40 lieues, à travers un terrain couvert de marais, sans compter le manque des bâtimens nécessaires pour envoyer ce renfort. En conséquence il jugea à propos d'abandonner ce poste, se retirant dans le meilleur ordre, & emmenant avec lui les officiers de justice, les principales familles, quelques sommes en argent, & 150 esclaves, sans que les forces navales britanniques entreprissent d'inquiéter sa retraite. Le même détachement a passé ensuite au Rio-Nuevo, pour faire évacuer ces établissemens; & il s'y trouvoit au départ des avis. Le gouverneur de Yucatan se proposoit de poursuivre les mêmes opérations sur quelques autres rivières voisines & partout où il trouveroit l'occasion de remporter quelques avantages sur les établissemens de la nation angloise dans ce pais.

Nonobstant l'authenticité que l'on prétend donner en Angleterre aux relations publiées par le *Courier de l'Europe*, ( *c'est pour ne pas dire, par la gazette de la cour, dont le Courier de l'Europe n'est que le traducteur,* ) du 21 Décembre, N<sup>o</sup>. L, nous sommes fondés à révoquer en doute la plupart des détails qui y sont rapportés, sous

le titre d'*Extraits de lettres adressées au lord Germaine & au secrétaire de l'amirauté, datées de San-Fernando d'Omoa, les 21 & 27 Octobre 1779.* Nos doutes sont justifiés par les nouvelles qui nous étoient parvenues, & par divers faits qui sont connus de tout le monde. On n'a pas lieu d'être surpris de la réduction du fort de San-Fernando-d'Omoa, dont il n'y avoit que peu de tems que la construction étoit commencée, & dont plusieurs accidens avoient fait retarder les travaux. Il n'est pas vraisemblable que dans un fort aussi peu avancé, il se soit trouvé une artillerie de quelque conséquence, ni un nombre suffisant de troupes pour le défendre, s'il étoit attaqué en règle. C'est d'après cette considération que la cour d'Espagne, il y a déjà long-tems, y avoit envoyé ordre de retirer dans l'intérieur des terres toutes les productions & marchandises qui arriveroient sur les vaisseaux marchands dans ce port. Quant aux fonds du Roi, on fait qu'il n'y en avoit point; il étoit donc impossible au gouverneur d'en offrir pour le rachat du fort. Ce n'est point non plus à Omoa que se rendent ordinairement les fonds qui s'envoient en Europe; & enfin, depuis nombre d'années, il ne va plus en cette province de vaisseaux chargés de vis-argent, parce qu'elle n'en a aucun besoin: de tout cela il résulte que les Anglois ne peuvent point avoir fait les riches prises que suppose leur gazette, & qu'on doit attendre des relations plus précises & plus véridiques.

On apprend du Cadix que le lieutenant-général Dom Louis de Cordova vient d'entrer en cette baie avec les vaisseaux du Roi, la Sainte-Trinité de 112 & le St. Nicolas de 80 canons ; de sorte qu'il s'y trouve actuellement 6 des vaisseaux les plus considérables de l'escadre de ce commandant, qui ont été forcés d'y relâcher par les effets des violents coups de vent, qu'elle a essuies. Cependant le Détroit n'est pas dégarni de vaisseaux, puisqu'il en est resté à son embouchure un nombre suffisant, & que d'autres ont reçu ordre de les joindre, notamment ceux que le brigadier Dom Juan de Langara est allé prendre à Cartagene. Ils feront de plus renforcés dans peu par la division du Ferrol, qui a eu ordre d'en fortir sous le commandement du chef-d'escadre Dom Ignacio Ponce. De cette façon il y aura au premier jour une escadre de 20 vaisseaux de ligne & d'un nombre proportionné de frégates ou moindres bâtimens : & , à en juger par les mesures que nous voions prendre, elle fera composée de 30 vaisseaux de ligne au commencement du printems prochain.

*Du camp de St. Roch, le 20 Décembre.*

Il ne s'est rien passé de nouveau dans ce camp. Le feu de l'ennemi est toujours aussi lent, & il ne nous a pas été plus funeste qu'à l'ordinaire. Il nous est venu quelques déserteurs de la place ; mais leurs déclarations sont si variées, qu'on ne peut y avoir aucune confiance.

Le 17, le vicomte de Noailles, fils du maréchal duc de Mouchy, arriva à Cadix, revenant de la Georgie. Le jour suivant, ce colonel françois, accompagné de quelques officiers de sa nation, vint voir nos lignes; il examina avec satisfaction le front de la place, ainsi que la disposition de nos batteries, le parc de notre artillerie, & les ouvrages qui font la sureté de la troupe qui la garde. Il employa tant de tems à cet examen, qu'il ne put voir autre chose; l'agitation de la mer ne lui permit pas non plus d'aller visiter Dom Barcelo à bord de son vaisseau. Le 19 au matin, le tems étant plus calme, il revint au camp, où il fut témoin d'une attaque feinte, & de diverses autres manœuvres qui parurent satisfaire ce jeune colonel.

## P O R T U G A L.

LISBONNE ( le 31 Décembre. ) Les deux juges, dont il a été parlé, sont toujours à Pombal, occupés à faire subir l'interrogatoire à l'ex-ministre. Il vient de là souvent des couriers chargés de remettre au ministre d'état les pieces de cet interrogatoire, & jusqu'ici on n'en a rien publié. Cependant il a transpiré que les papiers imprimés à Londres, & qu'il avoit répandus pour sa justification, ne sont qu'une apologie de sa personne que le dit marquis de Pombal avoit lui même composée; il prétend y faire voir que le Portugal étoit dans un état déplorable

ble sous les regnes passés & principalement sous celui de Jean V ; mais qu'il fut élevé au comble du bonheur sous le regne de Joseph I ; qu'étant ministre il avoit tâché de guérir la plaie incurable faite à ce royaume par la rupture de la paix avec l'Espagne , dont il rejette la faute sur le ministere du Roi Catholique , accusant en même tems de collusion le ministre portugais qui résidoit alors à Madrid. Il y parle d'intrigues auxquelles on n'avoit jamais pensé dans ce royaume. Il y désapprouve les sages résolutions qu'a prises la Souveraine regnante de délivrer toutes les victimes qu'il avoit sacrifiées &c.

## I T A L I E.

ROME ( le 15 Janvier. ) Lundi au soir, vers les sept heures, L. A. R. Mgr l'Archiduc Ferdinand d'Autriche, gouverneur de la Lombardie-autrichienne, & Mde. l'Archiduchesse Béatrix d'Este, son épouse, son arrivés heureusement en cette capitale, aiant prié qu'on n'allât point à leur rencontre, & déterminés à garder un parfait *incognito*. Ils allerent descendre au palais de Medicis, qui se trouva superbement illuminé, & où l'avocat Fey, chargé des affaires de Toscane près du Saint-Siège, eut l'honneur de les complimenter au nom du Grand-Duc, son maître. Le lendemain matin, le jeune prince Charles Albani, leur majordôme, se rendit au palais du Vatican pour notifier au souverain Pontife l'arrivée de L. A. R., ce qui le fut également

lement au cardinal Pallavicini, secretaire d'état, & au cardinal Jean-François Albani, comme doyen du Sacré-Collège. Sur quoi le Saint-Pere envôia Mgr. Altieri, son maître de chambre, pour complimenter de sa part ces augustes Archiducs sur leur heureuse arrivée. L. A. R. avoient fait demander l'audience du Pape, qui leur fut accordée le même jour à quatre heures du soir; elles se rendirent quelque tems avant chez le cardinal secretaire d'état, où elles furent reçues par cette Eminence & les cardinaux de Bernis & Conti, ainsi que par le neveu du Pape Mgr. Onesti; on leur servit tout ce qu'on put en glaces. Après on introduisit chez le Saint-Pere L. A. R. qui voulurent d'abord baiser ses pieds. Sa Sainteté s'entretint avec le Prince & la Princesse pendant trois quarts d'heure; puis on fit entrer les personnes qui les accompagnoient. Les salles du palais se trouverent remplies de chevaux-légers, de Suisses, &c, aiant leurs officiers à la tête. L'illumination étoit dans le plus grand goût. — Le 13, L. A. R. dînerent chez le cardinal de Bernis; le repas fut splendide; la princesse Barberini en fit les honneurs à plus de 60 personnes du premier rang. Après ce dîner on leur procura le divertissement d'une course, puis de l'opéra, & on termina la journée par un grand bal au théâtre. Le jour suivant il y eut grand dîner chez l'ambassadeur d'Espagne à une table de 70 couverts, dont la princesse Barberini fit encore les honneurs; le 14, chez le cardinal de Bernis grande conversation, concert & puis

puis bal. Le palais de ce ministre, tant en dedans qu'en dehors, fut illuminé, & le tout, malgré le concours infini de toute la noblesse de Rome, se passa dans le plus grand ordre & à la satisfaction de Leurs Alteſſes Roïales, qui, par la bonté de leur riche naturel, se font universellement aimer.

La mort du cardinal Albani a fait vaquer un troisieme chapeau dans le Sacré-Collége, fans compter les quatre réservés *in pecto* dans le conſistoire du 23 Juin 1777, ni celui réservé pareillement *in pecto* dans le conſistoire du 3 Juillet 1779. — Il y a quelques jours que de nuit il se fit un vol assez considerable dans une des chapelles de l'église des Chartreux : on le fait monter à plus de 20 mille livres; jusqu'à présent on n'a aucune connoissance des personnes coupables de ce sacrilege. — M<sup>r</sup>. l'abbé Visconti, commissaire des antiquités de Rome, s'est rendu par ordre du Pape à Tivoli, d'où il a fait transporter au Vatican deux statues égyptiennes de granit oriental rouge, d'une fort belle structure, nommées vulgairement *les Jeux*, & dont il a été fait présent à S. S. par M<sup>r</sup>. l'évêque Natali & la communauté de la même ville. En reconnoissance le Saint-Pere a fait présent à cette ville de mille écus pour remettre en bon état les aqueducs publics.

BOLOGNE ( le 31 Décembre. ) Le 20, il souffla un vent assez chaud, qui dura jusqu'au 23, & qui, donnant plus de force à l'idée populaire qui s'étoit répandue que dans

la pleine lune Bologne devoit être abîmée, fit presque dépeupler la ville; les habitans se disperferent dans les jardins & les lieux découverts. Cependant l'époque du plein de cet aître se passa, sans qu'il arrivât le moindre accident à personne.

FLORENCE (le 14 Janvier.) Le relâchement de la discipline religieuse, & le scandale que donnent plusieurs communautés qui vivent dans le mépris de leur règle & de leur institut, viennent de fixer l'attention du gouvernement. Le sénateur secrétaire des droits roiaux a envoyé, par ordre suprême, à tous les supérieurs des couvens existans dans le grand-duché de Toscane, une lettre circulaire qui contient & leur ordonne qu'ils aient à faire observer les constitutions & règles de leur Ordre, ne permettant pas à leurs religieux de sortir seuls & sans des raisons légitimes, & sur-tout à des heures indues, ni de se trouver aux théâtres, redoutes, jeux & autres spectacles publics; qu'ils veillent à ce que l'office soit fait avec la décence requise dans les églises de leur Ordre, à faire fréquenter le chœur, & à remettre en vigueur l'étude & l'observance religieuse dans leurs couvents, & qu'enfin ils fassent en sorte que leurs religieux servent à l'édification & à l'instruction du public. Faute de quoi ces supérieurs respectifs seront responsables en leur privé nom de tous les inconvénients, scandales, désordres qui en résulteroient.

## A L L E M A G N E.

VIENNE ( le 15 Janvier. ) Sur le rapport qui a été fait à notre auguste Souveraine , qu'il se faisoit un commerce public de toutes sortes d'uniformes au profit des militaires , Sa Majesté voulant obvier à de pareils inconvéniens , & se rappelant que ces uniformes sont un bien appartenant au trésor , & qu'ils doivent rester auprès des régimens , pour que les corps puissent s'en servir à un usage ultérieur , ainsi qu'il a été réglé par le conseil aulique de guerre ; elle a fait publier & afficher en tous lieux une ordonnance , en date du vingt - six Novembre , portant défense à l'état-major de ses troupes , sous les peines les plus rigoureuses , ainsi qu'aux régimens & aux individus de ces corps en particulier , de vendre aucun uniforme que ce soit. Il a été enjoint en outre à la régence de la Basse-Autriche de tenir la main à l'exécution de la présente ordonnance , & de faire publier cette défense faite à qui ce soit d'acheter du militaire ni nouveaux , ni vieux uniformes , ou de s'en procurer de quelque maniere que ce soit. Enfin il est recommandé aux magistrats des lieux respectifs d'y veiller exactement , devant , en cas de contravention , en répondre eux-mêmes , & s'exposer à encourir l'indignation de Sa Majesté Impériale.

Le baron de Brückenthal , gouverneur de la Transilvanie , qui se trouve ici depuis le mois de Septembre , y a été appelé , dit-on , pour

assister à faire la réunion de cette principauté à la couronne de Hongrie. Cette fertile province voudroit avoir plus de troupes à nourrir ; il n'y avoit jusqu'ici que trois régimens de troupes réglées, & cinq autres ont ordre d'y passer au printems prochain. Les chevaux offerts en don gratuit à Leurs Majestés par les magnats de ce pais, ont depuis été conduits au Bannat par un détachement.

Le 12, il fut arrêté un jeune homme de 24 ans, qui faisoit des recrues pour une Puissance étrangere à des conditions très-flatteuses, & il continuoit ce métier avec assez de succès ; mais, lorsqu'on eut mis cent ducats sur sa tête, il fut trahi & livré au Juge. — Un fabricant de faux timbres, arrêté dernièrement, en rendra plusieurs autres malheureux. La valeur de la fraude monte déjà jusqu'ici à 100 mille florins. Ce fabricant étoit chef d'une troupe de quatorze personnes, où chacun avoit son petit emploi : on en a examiné plusieurs autres qui paroissent suspects, & il se trouve qu'ils ont fait ce métier depuis 1774. Trois d'entr'eux étoient employés au bureau du timbre impérial. Un quatrieme plus distingué, mais attaché au dit bureau, se trouvant enveloppé dans le même complot, est gardé à vue dans sa propre maison par six hommes.

Deux mille Croates logés actuellement dans les faubourgs de cette ville, & 8000 qui doivent bientôt les suivre, se mettront incessamment en marche pour la Bohême. Ces troupes seront employées aux fortifications que l'Empereur a résolu de faire construire à Pless,

**Postelberg & Leutmeritz.** On doit commencer ces travaux au printems prochain.

Les Turcs ont formé dans la Valachie & dans la Moldavie un cordon de troupes, qu'ils ne permettent à personne de traverser ni d'un côté ni de l'autre.

On a reçu le récit suivant de Semlin dans le *Syrmium*, en date du 30 Décembre 1779.

*Le 18 de ce mois, les Turcs ont commencé à Belgrade leur Courban-Paryam, c'est ainsi qu'ils appellent la fête solemnelle des Offrandes, qui a duré jusqu'au 22, & à l'occasion de laquelle il y a eu chaque jour plusieurs décharges du canon & de la mousqueterie. Pendant cette solemnité chacun des Musulmans, selon ses facultés, a coutume de faire tuer des moutons pour les distribuer aux indigens & aux étrangers, les chiens même en ont leur part. Les riches font aussi des aumônes en argent. Plusieurs Bachas & autres personnes de distinction donnent jusqu'à 5 à 600 piastres. Le 25, ils firent encore plusieurs décharges de leur artillerie; d'où l'on présume qu'ils ont voulu annoncer quelque événement agréable & joyeux: aussi dit-on que l'avis est arrivé qu'une des Sultanes est accouchée d'un prince.*

**BERLIN ( le 20 Janvier )** Le 8 de ce mois, il y a eu grande cour & dîner chez le Roi, qui se trouve rétabli d'une petite indisposition goutteuse: Sa Majesté continuera de passer l'hiver en cette capitale, où le prince Eugene de Wurtemberg & le prince de Hohenlohe, colonel du régiment de Tauenzien, sont venus augmenter le nombre des Princes qui s'y trouvent actuellement.

Tous les Princes & Princesses de la famille royale se trouvent actuellement réunis avec le Roi en cette capitale, & la cour étant aussi

nombreuse & brillante qu'on l'a vue depuis long-tems, l'on avoit compté que les divertissemens y seroient très-nombreux & variés, & que l'hiver se passeroit de la maniere la plus agréable. Encore le 12 de ce mois il y eut pour la troisieme fois redoute publique; & la Maison roiale soupa à plusieurs tables; mais le lendemain cette satisfaction a été interrompue par un événement imprévue. Louise-Amélie, Princesse-douairiere de Prusse, née Princesse de Brunswick, mourut ce jour-là après une courte maladie, dans la 58<sup>e</sup>. année de son âge. Son Altesse Roiale avoit épousé, le 6 Janvier 1742, le Prince Guillaume de Prusse, frere puiné de Sa Majesté; & de ce mariage sont nés Frédéric-Guillaume, Prince de Prusse, héritier présomptif de la couronne; & la princesse Frédérique-Sophie Wilhelmine, épouse de Mgr. le Prince d'Orange & Nassau, Statthouder - héréditaire des Provinces - unies. Les qualités éminentes de la respectable Princesse, que nous venons de perdre, son caractère également doux & généreux, ainsi que sa bienfaisance, justifient les regrets que la cour & tous les rangs du peuple donnent à sa mémoire.

Le Roi a aboli récemment un ancien usage, suivant lequel les héritiers d'un général, mort au service de Sa Majesté, étoient tenus de lui envoyer son cheval de parade, dont elle dispoit à sa volonté. En renonçant à ce droit pour l'avenir, notre Souverain a donné pour motif, qu'il ne vouloit s'approprier rien de ce qui appartenoit lé-

gitiment à ses sujets. — Sa Majesté vient aussi de supprimer les formalités inutiles, conservées jusqu'ici dans la manière de procéder devant les différens tribunaux, désirant abréger, autant que possible, les voies de droit & simplifier les détours de la chicane. La fameuse affaire du meunier Arnold à Pommerzig, qui a principalement attiré l'attention du Roi sur l'administration de la justice dans ses états, a été terminée, comme nous l'avons dit, le premier jour de l'an. Voici le résultat détaillé de la sentence prononcée par S. M. Le conseiller du tribunal de la chambre Ransleben a été relâché de sa détention; & le Sr. Scheibler, conseiller de la régence à Cüstrin, a non-seulement été remis en liberté, mais rétabli en même tems dans sa charge. Trois autres conseillers de la même régence, les sieurs Neumann, Burch & Bandel, qui avoient été amenés ici avec lui, & les conseillers du tribunal de la chambre, Graun & Friedell, ont été cassés & condamnés à tenir un an prison dans la forteresse de Spandau, où ils ont été transportés le 7 de ce mois. L'avocat-fiscal Schlecker, qui avoit servi M<sup>r</sup>. de Gersdorff (sur la terre duquel étoit situé le moulin en question), a partagé le même sort: lorsqu'il fut conduit prisonnier de Cüstrin en cette capitale, les hussards, qui lui avoient été donnés pour escorte, lui firent faire à pied cette marche d'environ 15 lieues. M<sup>r</sup>. de Gersdorff lui-même a perdu sa place de conseiller de la province. Celle de président de la régence de la Nouvelle-Marche à

Cüstrin , qui vaquoit à la même occasion , a été conférée à M<sup>r</sup>. de Poser , conseiller de la régence à Brieg ; & Sa Majesté a choisi le comte Charles-Louis Finck de Finckenstein à Gilgenberg , parent du premier ministre de ce nom , & qui étoit président de la régence de la Prusse-occidentale à Marienwerder , pour remplacer , en qualité de ministre d'état & de justice & de président des trois régences en Silésie , M<sup>r</sup>. de Carmer , élevé à la dignité de chancelier.

### P A Y S - B A S

BRUXELLES ( le 30 Janvier. ) Le comte d'Adhemar , ministre plénipotentiaire de la cour de France , ayant obtenu la permission du Roi son maître d'aller passer quelque tems en France , vient de partir d'ici pour Paris. — le prince de Lobkowitz , ci-devant évêque de Namur , & nommé par Sa Majesté Impériale & Royale à l'évêché de Gand , a pris la semaine dernière possession de ce dernier siège avec les formalités d'usage.

Il a été publié & affiché deux ordonnances de Sa Majesté Impériale & Royale. L'une , en date du 30 Octobre , contient un nouveau règlement pour les pauvres de la ville d'Anvers , où il leur est sévèrement défendu de demander l'aumône , d'autant qu'on aura soin de pourvoir à leur entretien. L'autre datée du 22 du courant révoque la permission d'importer du bétail du pais de Waes en cette province , à cause que la maladie

15. *Février* 1780.

323

épidémique s'est déclarée parmi les bêtes à cornes dans la Flandre-hollandoise.

LA HAYE ( *le 27 Janvier.* ) Le contre-amiral comte de Byland a envoyé à Mgr. le Prince Statthouder, en qualité d'amiral-général de la république, une relation de la rencontre, qui a eu lieu le 31 Décembre dernier, entre le convoi hollandais qu'il conduisoit, & l'escadre angloise aux ordres du commodore Fielding. Pour constater les véritables circonstances de cette affaire qui a déjà occasionné tant de rapports mal-fondés, nous croions ne pouvoir mieux y réussir, qu'en insérant ici cette piece authentique.

Après avoir mis en mer ( *le 27 Décembre 1779* ) vers le 10 heures du matin, avec une partie des vaisseaux, que j'avois pris sous mon convoi, voyant que plusieurs autres, qui y appartinrent, ne m'avoient pas encore joint, j'attendis à l'ouvert de la rade du Texel, les huiers amenés, jusqu'à 3 heures après-midi, arborant de même que les autres vaisseaux de guerre une flamme au mât de misaine, en signal pour les bâtimens marchands pris sous convoi, lesquels devoient y répondre par le pavillon du prince, renversé & arboré à l'endroit le plus visible; j'avois fait remettre ce signal de reconnoissance scellé à chacun d'eux, avec ordre de ne l'ouvrir qu'après avoir pris le large avec moi, afin de pouvoir les discerner par ce moyen des autres navires & bâtimens, qui n'avoient pas été admis sous le convoi. Continuant ensuite notre route en bon ordre vers l'entrée de la Manche nous aperçumes, avant d'avoir encore eu connoissance de la côte d'Angleterre, deux cutters, dont l'un s'avança un peu vers nous & arbora le pavillon anglois à son grand mât. Après que j'eus fait hisser de mon côté notre pavillon pour un moment, ils firent voile, apparemment pour avertir de la

venue du convoi l'escadre angloise, que nous avons rencontrée dans la Manche.

Le 30 Décembre au matin, nous trouvant dans la Manche, nous vîmes plusieurs vaisseaux à l'avant de nous, qui commençoient à se montrer de la partie du nord & du sud, & parmi lesquels il y en avoit de considérables : ils se tenoient au vent en travers de nos eaux. Nous en étant approchés à une distance raisonnable, je fis au convoi le signal de rester en arriere; au moyen de quoi il se tint au vent. Je laissai près de lui le capitaine Sylvestre, montant la frégate, le Faucon, pour l'observer & lui faire les signaux en cas de besoin. Je fis aux autres vaisseaux de guerre celui de me suivre. Nous étant approchés ainsi, avec peu de voiles, à quelque distance des dits vaisseaux, qui continuoient d'être au vent, je vis qu'ils tenoient le large, en suivant la même route que les nôtres. Je fis alors au convoi, qui s'étoit approché, celui de se remettre au large, dans la vue de ne pas le laisser trop en arriere, ce qui nous auroit exposés à être coupés : après quoi nous poursuivîmes notre route dans l'ordre, qui avoit été réglé. Cependant les navires anglois, qui étoient en grand nombre tant vaisseaux de ligne que chaloupes, cutters &c. s'éparpillèrent; de sorte que bientôt il s'en trouva quelques-uns derriere le convoi, apparemment pour empêcher autant que possible qu'il ne s'en échappât point de bâtimens, à la faveur de l'obscurité de la nuit.

En attendant, poursuivant toujours notre route, un des vaisseaux de guerre anglois de 74 canons, nommé le Courageux, se mit par mon travers & me cria, *qu'il venoit par ordre du commodore pour me dire, qu'il désiroit me parler.* Ce dernier étoit à l'avant, arborant la cornette au grand mât. Comme il se trouvoit dans le cours que je tenois, je continuai à faire voile avec le convoi. Etant environ à sa portée, je fis à tous les navires, que j'avois avec moi, le signal d'arriver vent arriere à tribord & d'ailer en dérive; ce que je fis aussi à l'égard du commodore an-

glois,

glois, qui étoit le Namur, vaisseau à trois ponts, de 90 canons, ainsi qu'il apert par la liste ci-jointe. Le soleil étoit déjà couché, lorsque je le joignis : je lui fis crier, que *j'attendois une chaloupe de sa part.* Effectivement quelque tems après, le capitaine Marshall, de la frégate l'Emeraude, vint à mon bord, envoyé par le commodore, qui l'avoit fait accompagner de son propre lieutenant. Après quelque conversation avec ces officiers, le capitaine me déclara au nom du commodore, qu'*il se voyoit obligé de visiter le convoi.* J'avois près de moi le capitaine de Byland, pour être présent à tous les entretiens à ce sujet.

J'exhibai au capitaine Marshall l'acte, signé par tous les patrons des bâtimens marchands, & par lequel ils déclaroient tous, (en offrant de l'affirmer par serment) qu'*ils n'avoient à bord aucune espece de marchandises de contrebande contraires aux traités, & que leurs cargaisons ne contenoient que ce dont ils m'avoient montré les papiers.* J'y ajoutai, " que je pouvois assurer sur  
 „ ma parole d'honneur, que non-seulement je  
 „ n'avois pas pris sous mon convoi des navires  
 „ chargés de marchandises de contrebande ; mais  
 „ que j'avois même refusé d'y admettre ceux  
 „ qui étoient chargés de bois propre à la construction de vaisseaux de guerre destinés pour  
 „ la France : „ mais je m'apperçus d'abord, que le chanvre & le fer ne passeroient pas non plus, & qu'ils étoient très-bien instruits, que ces bâtimens en étoient chargés. Ne pouvant rien gagner dans cette affaire à mon propre bord, j'envoyai le capitaine de Byland avec ces officiers mêmes au commodore anglois, pour tenter s'il n'y auroit pas moyen de s'accorder : mais, par le rapport ci-joint de mon capitaine, il apert, qu'il ne nous resta d'autre parti que de nous opposer par la voye des armes à la visite, autant que notre peu de force nous le permettoit.

Je restai ainsi avec mon vaisseau toute la nuit en dérive près du commodore, me tenant toujours prêt au combat & mes feux bien allumés, pour que mon convoi & les vaisseaux de guerre,

qui m'accompagnoient, pussent les voir distinctement, étant au reste entouré de plusieurs vaisseaux de ligne anglois. Le matin à la pointe du jour le commodore Fielding vira vent devant, & courut au vent faisant route vers le convoi, dont cependant je ne pus découvrir le même nombre de coffes, qu'il s'y en étoit encore trouvé la veille, quoique la moitié des bâtimens, auxquels j'avois communiqué les signaux, n'eussent pas joint le convoi à l'ouverte du Texel; de forte que, nonobstant la croisiere étendue des vaisseaux & cutters anglois, il est apparent, que quelques-uns auront encore échappé & ne seront peut-être pas rencontrés par les cutters.

Aussi-tôt que le commodore eut commencé à tenir le vent, je le suivis & me tins toujours par son travers; il y avoit de plus trois vaisseaux de 74 canons, l'un un peu à l'avant du commodore anglois, les deux autres derriere lui tenant le même cours. Le capitaine van Kinsbergen étoit à peu de distance en arriere de moi: Le capitaine Mulder le suivoit: Les capitaines Nauman & Sylvester étoient assez loin au vent.

Ayant fait route quelque tems de cette maniere, le commodore joignit une des coffes: Comme elle étoit un peu à l'avant de lui, je vis une chaloupe ramer vers elle. Je lui tirai d'abord un coup à boulet, & un moment après un second: surquoi le commodore anglois, ainsi qu'un des vaisseaux de 74 canons à l'avant de lui & un de ceux à l'arriere, commencerent à canonner mon vaisseau & celui du capitaine van Kinsbergen. Nous ne manquames point d'y riposter; & je fis hisser le signal du combat. Quelque tems après, considérant le peu d'utilité qu'il y auroit à continuer l'action, je fis aux vaisseaux de guerre appartenans à mon escadre le signal d'amener en même tems que moi leur pavillon: J'avois fait remettre à ces capitaines le signal pour cet effet cacheté, avec ordre de l'ouvrir en cas d'action & non autrement; ce que je crus nécessaire dans le cas présent où il auroit été hors de saison, qu'aucun vaisseau de guerre eût

15. Février 1780.

327

continué le combat, lorsque je jugeois nécessaire d'amener, comme il se fit peu après.

On voit par ce récit, que tous les vaisseaux, tant anglois que les nôtres, ont dû rester toute la nuit en dérive sous le vent, &, quoique les cutters, chaloupes &c. de l'escadre britannique auroient tâché d'empêcher autant que possible, qu'il n'échappât rien de leur proie; j'ai néanmoins l'espoir, que quelques-uns se seront mis en sûreté. Du moins j'usqu'ici l'on n'a pu découvrir que cinq costés. D'ailleurs l'obscurité de cette longue nuit avoit été cause que mon petit nombre de vaisseaux de guerre s'étoit trouvé un peu éparés; &, vu leur peu de force, il ne fut pas possible de prendre des arrangemens. Il ne restoit d'autre parti sinon que chacun qui desiroit montrer son zèle pour le service de l'état, tâchât de se ranger près de moi, tandis que pour moi il n'y en avoit aussi pas d'autre à prendre que de constater, de la manière la plus claire & la plus incontestable, que les Anglois ont osé s'emparer du convoi par force au mépris des traités: ils n'ignoroient point ce qu'ils pouvoient trouver dans ces bâtimens au moyen de leur prétendue visite, tant par les informations que le commodore anglois en avoit lui-même, que parce que moi-même, & mon capitaine qui lui a parlé à bord de son vaisseau (ainsi qu'il avertit par le rapport qu'il en a donné par écrit), nous ne lui avons nullement celé que les dits bâtimens étoient chargés de chanvre.

Après que les pavillons eurent été amenés quelque tems, le même capitaine Marshall revint à mon bord, m'informant, de la part du commodore Fielding, que j'étois le maître de les faire hisser de nouveau aux vaisseaux à mes ordres, & de faire voile vers où je le jugerois à propos. Comme il avoit été précédemment question de salut, le commodore le désira; & je le fis selon l'usage. Il y répondit par un nombre égal de coups, faisant baisser en même tems sa grande flamme, & n'en arborant qu'une ordinaire. Je déclarai néanmoins que je ne voulois

point quitter mon convoi, mais que je l'accompagnerois, au cas que le commodore jugeât à propos de l'amener dans ses ports.

En conséquence, je suis arrivé le 4 Janvier avec l'Argo & le Faucon à la rade de Spithead, ayant ordonné aux capitaines Nauman & Mulder de pourfuivre leur route vers les Indes occidentales le jour même après le combat. Je n'ai point eu de blessés à mon bord non plus que l'Argo. J'ai reçu un coup sous l'étambord : un des principaux cordages du gréement a été coupé par un boulet, & les manœuvres courantes ont été un peu endommagées.

A bord du vaisseau de la république, la Princesse-Royale-Frédérique-Sophie Wilhelmine, à la rade de Spithead le 4 Janvier 1780

( Signé ) le comte de Byland.

Les députés au collège de l'amirauté à Amsterdam ont mis en commission un vaisseau de guerre de 56 canons, & en ont donné le commandement au contre-amiral Jean-Arnold Zoutman. — Le contre-amiral comte de Byland, qui devoit se rendre dans la Méditerranée pour commander l'escadre de la république en cette mer, a reçu ordre de revenir dans un de nos ports. La résolution en a été prise par les Etats-Généraux le 18 de ce mois sur une lettre de Mgr. le Prince Statthouder, de la même date, portant : “ Que  
 „ le service de la république exigeoit, que  
 „ S. A. S. ordonnât au contre-amiral comte de  
 „ Byland, ainsi qu'aux capitaines Sylvester  
 „ & van Kinsbergen, de revenir ici le plu-  
 „ tôt possible avec les vaisseaux à leurs or-  
 „ dres, & de rentrer dans tel port qu'ils  
 „ pourront le plus aisément gagner : Que S.  
 „ A. S. n'avoit cependant pas voulu man-  
 „ quer,

15. Février 1780.

329

„ quer, avant d'expédier ces ordres, de s'in-  
„ former du bon-plaisir de L. H. P. à cet  
„ égard; son intention étant d'enjoindre au  
„ dit contre-amiral, après que ces vaisseaux  
„ seront rentrés dans les ports de la républi-  
„ que, de lui exposer ultérieurement la con-  
„ duite, qu'il a tenue dans la rencontre avec  
„ l'escadre angloise sous le commodore Fiel-  
„ ding, ainsi qu'après cette rencontre; Son  
„ Alt. Ser. se proposant pareillement de ne  
„ pas manquer d'en informer Leurs Hautes-  
„ Puissances. Les Etats-Généraux, en a-  
„ gréant l'avis de Mgr. le Prince Statthouder,  
résolurent, que les ordres seroient expédiés  
en conséquence.

## A N G L E T E R R E.

LONDRES (le 25 Janvier.) On attend avec impatience des nouvelles de l'amiral Rodney, ou de la partie de sa flotte destinée à ravitailler Gibraltar. On pense diversement sur cette expédition; ceux qui croient que tous les vaisseaux & frégates sous les ordres de Rodney, Rofs, & Digby vont au Déroit, ne doutent pas du succès, parce que cette flotte seroit supérieure aux escadres espagnoles qui croisent depuis le cap St. Vincent jusqu'à la Méditerranée. Mais ceux qui sont d'avis que notre grand convoi ne peut être abandonné en pleine mer, ni conduit à la suite de notre flotte entre les côtes d'Espagne & de l'Afrique, & que l'amiral Rofs va seul à Gibraltar avec 12 vaisseaux & quel-ques

ques frégates, doutent qu'il soit assez fort pour réussir. En supposant qu'il parvienne à jeter quelques secours dans Gibraltar, son retour dans nos ports n'est pas moins dangereux. On assure que 22 vaisseaux sont sortis de Brest pour aller à sa suite ou à sa rencontre; par conséquent il ne seroit pas en état de résister à des forces si supérieures.

Le 11, il arriva à Falmouth une malle de la Jamaïque, apportée par le paquebot le Thyne, qui en partit le 23 Novembre dernier & qui a confirmé que l'amiral Parker s'étoit emparé de quinze vaisseaux françois, dont il avoit envoyé une partie à l'isle Barbade & le reste à Antigue, & qu'il croissoit encore au mois de Novembre avec huit vaisseaux de guerre pour intercepter d'autres vaisseaux ennemis venant de l'Europe. On préparoit à la Jamaïque un armement destiné à une entreprise importante contre quelque place ennemie, sur-tout depuis qu'on avoit appris que M<sup>r</sup>. d'Estaing avoit quitté ces parages pour gagner les côtes de l'Amérique-Septentrionale. Des dépêches du gouverneur de la Havane à la cour de Madrid, trouvées sur un paquebot espagnol, prouvent que les François & les Espagnols étoient convenus d'attaquer la Jamaïque; mais que le comte d'Estaing étoit parti de St. Domingue le 16 Septembre, dans l'intention de dégager d'abord Charles-Town & d'attaquer les Royalistes dans la Caroline & la Georgie, de s'emparer de l'isle Bermude, de passer ensuite à Halifax & former un établissement à Terre-neuve;

ce qui a échoué par sa défaite dans la Georgie.

Un avis ultérieur de la Jamaïque porte, que l'on venoit d'y apprendre qu'il y avoit à la Havane 14 vaisseaux de ligne, 6 frégates & onze mille hommes de troupes rassemblées pour une entreprise importante.

## F R A N C E.

PARIS ( le 28 Janvier. ) *Extrait de l'Édit du Roi concernant la vente des immeubles des hôpitaux du royaume, donné à Versailles au mois de Janvier 1780, enregistré en parlement le 15 des mêmes mois & an.*

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : à tous présens & à venir, salut. Nous étant fait rendre compte de la situation des finances des divers hôpitaux de notre royaume, nous avons vu avec peine que le plus grand nombre n'avoit pas des revenus proportionnés à ses besoins, ce qui mettoit ces maisons dans la nécessité, ou de restreindre leurs œuvres de bienfaisance, ou de solliciter fréquemment les secours du gouvernement. En même tems nous avons remarqué qu'une partie de leurs capitaux consistoit en immeubles, sorte de biens qui sur-tout entre les mains d'une administration collective & changeante, dont les soins ne peuvent jamais égaler l'activité de l'intérêt personnel, ne procuroient qu'un très-mo-dique revenu, & assujettissoient à des fraix considérables d'entretien & de réparations; qu'il étoit même des hôpitaux qui jouissoient de droits purement honorifiques, possession absolument vaine & indifférente pour eux, & que l'avantage des pauvres invitoit à convertir en un revenu réel; qu'enfin on ne pouvoit se dissimuler que

si le foible produit des immeubles peut être préféré par des particuliers, en raison de la plus grande solidité qu'ils croient appercevoir dans ce genre d'emploi, il n'étoit pas raisonnable de soumettre à un pareil sacrifice le revenu des maisons hospitalières, puisque par les titres privilégiés qu'elles réunissent, leur fortune ne pourroit être exposée à aucun événement toutes les fois qu'elle seroit liée à celle de l'état.

Nous avons donc pensé que si nous pouvions augmenter les ressources applicables au soulagement des pauvres, sans donner aucune atteinte à la sûreté de leurs capitaux, nous remplirions un des objets les plus dignes de notre bienfaisance; & nous avons cru qu'un des moyens efficaces d'atteindre à ce but, seroit que les diverses administrations d'hôpitaux procédassent, à mesure d'occasions convenables, à la vente des immeubles dont elles sont en possession; & en même-tems que nous avons jugé à propos de les y autoriser sans distinction, nous avons cherché à leur présenter un emploi du produit de ces ventes, qui fût à la fois solide, avantageux, susceptible d'accroissement & conforme aux loix établies pour les deniers des communautés. En conséquence nous avons ordonné qu'à mesure que ces ventes auront lieu d'après les délibérations des diverses administrations d'hôpitaux, le produit en fût appliqué par préférence à l'acquittement de leurs dettes, aux constructions des lieux claustraux que nous aurions approuvées; & quant au surplus, sans ôter aux administrations la liberté de le placer dans les effets prescrits par l'édit de 1749, nous les autorisons à en faire verser le montant dans la caisse générale de nos domaines, pour le fond en être employé à rentrer avec équité dans la partie de nos domaines aliénés à trop vil prix, ou pour nous aider à faire de nouveaux traités avec les engagistes.

L'utilité essentielle & permanente que l'état & nos finances retireront ainsi de l'emploi de ces capitaux, prêtera une nouvelle force aux engagemens que nous prendrons envers les mai-  
sons

sons hospitalieres ; & quoique des engagements de cette nature fussent déjà suffisamment garantis par la religion, la politique & l'ordre public, nous avons résolu d'y joindre encore toute la sanction que les loix & les formes les plus respectables de notre royaume peuvent nous présenter.

C'est pour remplir ce but, que nous voulons qu'à l'égard des fonds qui seront versés dans la caisse de nos domaines, il soit passé un contrat particulier en faveur de chaque maison de charité, lequel contrat, revêtu de lettres-patentes, déclarera que les deniers fournis sont le bien des pauvres, & la dette la plus sacrée de notre état.

Il y sera de plus stipulé que les intérêts seront payés tous les trois mois, exempts à jamais de toute retenue, avec affectation spéciale & privilégiée sur les revenus de nosdits domaines, en autorisant même dans tous les tems nos cours de parlement à décerner des exécutoires sur ces mêmes revenus, dans le cas du moindre retard de paiement, de manière que la tutelle du bien des pauvres continue de leur être particulièrement commise.

Au moyen de ces diverses précautions ; nous avons pensé que toute espèce d'inquiétude seroit d'autant moins fondée, qu'une grande partie des biens des hôpitaux, consistant en octrois, exemptions & franchises, repose uniquement sur la simple continuation de notre protection & de notre libéralité.

Et quoique parmi les immeubles des hôpitaux, il y ait un grand nombre de maisons, & dont par conséquent une partie du capital dépend par le tems ; cependant, dans la vue de prévenir toute espèce d'objections relatives aux effets généraux de l'augmentation progressive du numéraire, & désirant que les hôpitaux de notre royaume conservent en entier, & dans tous les tems, le fruit de nos dispositions bienfaisantes, nous leur avons encore assuré le dédommagement de l'augmentation progressive que l'on peut attendre dans la valeur des immeubles ; &

à cet effet, nous voulons que tous les 25 ans l'engagement que nous aurons pris envers les maisons hospitalières, soit augmenté d'un dixième en capital & arrérages, & qu'à chacune des révolutions susdites il soit passé un nouveau contrat conforme à cette promesse, & pareillement revêtu de lettres-patentes, à moins toutefois que quelques-unes de ces maisons, renonçant à l'augmentation dont nous venons de faire mention, ne désirassent par préférence, que les arrérages des contrats constituées à leur profit, fussent stipulés en mesures de grains, dont la quotité seroit déterminée d'une manière invariable, soit de gré à gré, soit en raison du prix moyen de cette denrée, depuis les dix années antérieures à la passation du contrat.

Nous pouvons d'autant plus aisément laisser l'alternative de ces conditions, qu'au moyen du genre d'emploi que nous nous proposons de faire des deniers versés dans la caisse de nos domaines, nous profiterons nous-même de l'augmentation qui pourroit survenir au prix des denrées; & nous procurerons encore à nos finances un avantage progressif, en faisant rentrer dans la circulation générale cette somme considérable d'immeubles, qui dans la main des hôpitaux ne contribuoient aux besoins de l'état ni par des loods & ventes, ni par les vingtièmes, ni par aucune autre espece d'imposition.

Nous consentons cependant à affranchir des droits seigneuriaux & de centième denier la première vente des immeubles.

Nous avons vu d'ailleurs avec plaisir, que l'administration de l'hôpital-général de notre bonne ville de Paris, à qui nous avons bien voulu communiquer ce projet de loi, en avoit adopté toutes les principales dispositions, & nous aimons à nous persuader que les autres maisons hospitalières se porteront successivement à suivre cet exemple, sur-tout si elles considèrent qu'elles ne pourroient avec justice demander des prolongations & des augmentations d'impôts à charge de nos peuples, tandis qu'elles négligeroient d'accroître leurs revenus par des moyens simples & raisonnables, qui s'accor-

dent

dent avec le bien de l'état, & que nos vues générales d'administration leur présentent.

Enfin, nous avons remarqué avec satisfaction que les mêmes dispositions qui augmenteroient le revenu des hôpitaux, déchargeroient en même tems les administrateurs de ces maisons des soins journaliers nécessaires pour la manutention & la conservation d'immeubles aussi multipliés; au moyen de quoi toute leur attention pourroit être désormais dirigée vers les détails de bienfaisance & de charité, qui influent si essentiellement sur le sort des pauvres & le foulagement des malades. A ces causes, &c.

*Arrêt de réglemeut, concernant les fermes & les régies du Roi, du 9 janvier 1780, extrait des registres du conseil d'état.*

L'époque de l'expiration du bail des fermes générales a dû fixer toute l'attention du Roi. Il étoit important, sans doute, de profiter d'une révolution qui ne revient que tous les six ans, pour essayer de perfectionner, par un nouvel ordre, les fermes & les régies des droits du Roi, & pour y porter les principes d'économie & de modération qui plaisent à Sa Majesté, & dont elle a tiré depuis quelque tems de si grands avantages : mais des remboursemens considérables à faire pour remplir ce but; l'esprit de justice & de bonne foi qui dirige Sa Majesté, même dans les opérations qui intéressent le plus son amour du bien public; enfin des circonstances difficiles & impérieuses, tout sembloit, au premier coup d'œil, devoir contraindre Sa Majesté à suivre les anciennes traces, & à renou-  
 veller purement & simplement le bail de ses fermes dans les mêmes formes, & selon les usages précédens : mais Sa Majesté combattant contre une idée qui renvoyoit de nouveau à un terme éloigné des améliorations essentielles à l'état & à ses finances, qui les soumettoit alors au hazard des contrariétés que les hommes & les événemens feroient naître, n'a pu voir qu'avec satisfaction le plan qui lui a été proposé pour sur-

monter les obstacles qui paroissent s'opposer à ses vues , & pour faire sortir du milieu de la guerre la constitution qu'on eût dû choisir à la paix , & conserver dans tous les tems.

Cependant divers examens ont dû précéder la détermination du Roi; considérant d'abord la multiplicité & l'accroissement progressifs des droits gérés par la ferme générale, Sa Majesté a été frappée de l'étendue des détails & des fonctions confiées à une seule compagnie; elle a bien senti qu'il étoit raisonnable de ne point désunir les perceptions qui s'entr'aident, telles, par exemple, que les gabelles, le tabac, les traites & quelques autres parties, puisque c'est par les mêmes précautions qu'on veille à ces recouvrements, & qu'on se garantit de la fraude & de la contrebande : mais les aides & les droits domaniaux n'ayant aucun rapport avec ces premières impositions, & les connoissances nécessaires pour en guider la perception étant absolument distinctes, nul secours de lumieres ne peut résulter de la réunion d'objets si divers; c'est, au contraire, affoiblir la surveillance naturelle des co-intéressés, en les séparant les uns des autres par la trop grande différence de leurs travaux & de leurs connoissances.

Ce n'est pas cependant que depuis vingt ans on n'ait institué diverses régies particulieres; mais ces nouveaux établissemens, fruits de l'occasion & des besoins d'argent, plutôt que d'un plan général & réfléchi, bien loin d'apporter un remède aux inconvéniens qu'on vient d'exposer, en ont, au contraire, introduit d'autres. En effet, les droits confiés à ces compagnies nouvelles étant de même nature que ceux déjà conduits par les fermiers généraux, il falloit, ou que les régies se servissent, dans les provinces, des mêmes employés que la ferme, & alors n'ayant pas sur eux une autorité suffisante, les intérêts du Roi devoient en souffrir; ou bien, ces régies étoient forcées de s'attacher des commis particuliers, & alors les frais généraux de perception s'accroissoient, les occupations stériles de la société se multiplioient, & les rede-

vables

vables étoient encore inquiétés par la diversité des agens avec lesquels ils étoient obligés de traiter pour des objets semblables.

Sa Majesté a, de plus, remarqué que les aides, cette partie essentielle de ses revenus, ne pouvoient être données à bail qu'avec désavantage pour ses finances, parce que leur produit étant susceptible de variations importantes, en raison de l'intempérie des saisons, des fermiers ne pouvoient garantir ces événemens qu'à l'aide d'une latitude dans le prix de bail, proportionnée à leurs risques; en sorte que le Roi payoit inutilement une prime d'affurance considérable; comme si dans une grande administration quelques variétés passagères dans les produits, qui reviennent toujours à un taux commun dans un petit nombre d'années, étoient un accident assez essentiel pour s'en racheter à trop haut prix; cependant c'est à cette garantie, ainsi qu'à la certitude d'avoir, mois par mois, une somme fixe & déterminée, qu'on a fait, depuis long-tems, de grands sacrifices. Mais Sa Maj. ayant senti l'importance de s'affranchir de cette ancienne dépendance des secours de la finance, non-seulement dans cette partie, mais encore dans plusieurs autres, elle a tâché, malgré les circonstances, de monter son administration générale d'une manière conforme au but auquel elle vouloit parvenir; & en ménageant constamment dans son trésor une réserve en argent, ainsi qu'une somme d'effets négociables à chaque instant, elle a trouvé dans ses propres précautions des ressources suffisantes contre les non-valeurs accidentelles. Dès-lors, cependant, toute l'attention de Sa Majesté peut se borner, en renouvelant ses fermes, à établir des conditions proportionnées à la mesure du travail, & des soins; dépense dont il est aisé de se faire une idée juste; au lieu qu'une garantie trop vaste & trop étendue, ne peut jamais être exactement évaluée; & c'est-là, sans doute, ce qui a donné lieu souvent à des bénéfices trop considérables, quoique dans tous les tems où l'on a mis au plus haut prix cette garantie, elle n'existoit

que par l'effet d'une convention qui, s'il étoit survenu des revers extraordinaires, eût trouvé des tempéramens dans la douce équité d'un grand Monarque,

Sa Majesté, déterminée par ces diverses réflexions, a donc justement pensé qu'en n'exposant personne à perdre avec elle, en distrayant de ses fermes les objets soumis à des révolutions dans leurs produits, en séparant les administrations qui n'ont ensemble aucune connexion, en réunissant celle d'un genre analogue, & en remédiant ainsi à la confusion qui regne aujourd'hui dans ces distributions, elle rempliroit efficacement les vues utiles dont elle est animée.

C'est pour tendre encore à ce but qu'elle s'est proposé de réformer un abus long-tems consacré dans la ferme générale, & dont le bail actuel fournit des exemples frappans; cet abus est celui des croupes, des pensions, & des intérêts accordés dans les places des fermiers-généraux, à des personnes absolument étrangères à cette manutention: abus qui, en admettant diverses classes de la société au partage des bénéfices des financiers, a dû prêter de la force à leurs prétentions, & accroître les obstacles qui se présentent toujours aux projets d'améliorations; abus encore, qui donne des armes à l'intrigue contre le talent, en favorisant, entre les prétendans aux places de finance, les hommes les plus disposés à faire des sacrifices au préjudice de ceux qui croient pouvoir se reposer sur leur capacité & sur leurs services: abus enfin, qui cache aux yeux du Souverain l'étendue des grâces qu'il accorde; en même tems qu'on est souvent parvenu à faire envisager cette espece de dons comme une simple distribution d'intérêt indifférente aux finances de Sa Majesté, quoiqu'il fût aisé d'appercevoir que tous ces partages, retomboient tacitement sur le prix du bail, & diminoient les revenus du Roi.

Enfin Sa Majesté animée par un grand motif d'intérêt public, & par son amour pour les peuples, a senti qu'en réunissant la perception de

15. Février 1780.

339

tous les droits à une seule compagnie, & en se liant par un bail rigoureux, elle prépareroit elle-même des obstacles au dessein où elle est d'ordonner, dans plusieurs parties, des changemens essentiels au repos des contribuables; ainsi c'est par des considérations importantes pour le bien de l'état, pour l'avantage de ses finances, & pour les mœurs publiques, que Sa Majesté a cru devoir profiter de cette époque pour modifier utilement ses fermes & ses régies; mais sans occasionner aucune commotion, & en observant les règles de la plus exacte justice.

*Division entre trois compagnies.* En conséquence, Sa Majesté s'est d'abord déterminée à diviser la perception de ses droits entre trois compagnies, qui auront une manutention absolument différente & distincte, & dont les recouvrements s'éleveront à environ deux cents cinquante millions; somme suffisante sans doute, pour donner à chacune de ces trois compagnies, une grande confiance, & pour les mettre à portée de seconder, sous divers rapports, les vues générales du gouvernement; & néanmoins par l'effet de cette même disposition, Sa Majesté prévient à l'avance les inconvéniens qui pourroient résulter, selon les tems & les circonstances, d'un corps de finance trop puissant, & sur lequel une circulation si considérable reposeroit uniquement.

*Ferme générale.* La première compagnie, sous le nom de ferme générale, sera chargée des recouvrements qui tiennent à l'importation ou à l'exportation des marchandises étrangères & nationales, & aux privilèges exclusifs qu'il faut défendre, tant aux frontières du royaume, qu'aux barrières de la capitale, & sur les limites des provinces qui sont encore étrangères ou réputées telles.

*Régie générale.* La seconde compagnie, sous le nom de régie générale, sera chargée de tous les droits appelés d'exercice, & qui sont exigés principalement à la préparation, la vente, & la consommation des boissons, ainsi qu'à la fabrication de plusieurs autres objets de commerce. Une portion de ces droits, sous le nom d'aides,

fait partie du bail actuel de la ferme générale ; & une autre, sous le nom de droits réservés ou de droits réunis, est actuellement administrée par la régie générale.

*La suite l'ordinaire prochain*

Il paroît un arrêt du conseil, concernant les dettes des habitans, de l'isle de la Grenade, de la teneur suivante.

*Le Roi s'étant fait représenter en son conseil les ordonnances, rendues par le sieur comte de Durat, gouverneur de l'isle de la Grenade, les 7 & 10 Juillet 1779 ; la première, portant décharge pour les habitans de la dite isle, ou, suivant l'exigence des cas, surseance seulement, pour un tems qui seroit limité, au payement des hypotheques & autres engagemens de tout genre, contractés avec la place de Londres & toute autre place de commerce dans l'étendue de la domination de S. M. Britannique : la seconde, portant pareillement extension des mêmes dispositions aux créances des habitans des Provinces-unies, sous le cautionnement de tous sujets de la Grande-Bretagne : Sa Maj. n'entendant porter aucune atteinte aux contrats civils, & voulant prévenir toute interprétation, contraire à sa volonté, de la dite ordonnance du 7 Juillet 1779, dont les dispositions ne doivent être envisagées que comme présentant l'intention d'ouvrir la voye aux réductions légitimes ; voulant également donner à ses ennemis de nouvelles preuves de sa modération, & à ses anciens & nouveaux sujets de l'isle de la Grenade une marque particuliere de sa protection souveraine : Considérant encore, que les effets du changement de domination doivent causer des embarras & des obstacles trop difficiles à vaincre, pour que les habitans de la dite isle puissent satisfaire à leurs engagemens étrangers pendant la durée de la guerre, & qu'il est juste de leur appliquer le bénéfice de l'article de la capitulation, par lequel les habitans de l'isle de Ste. Lucie ont été dispensés d'acquitter, jusqu'à la paix leurs dettes envers ceux des colonies françoises : Vu les dites*

15. Février 1780.

341

*ordonnances & les mémoires, qui y étoient joints, Oûi le rapport :*

Sa Majesté expliquant & modifiant, en tant que de besoin, les dites ordonnances du sieur comte de Durat, des 7 & 10 Juillet 1779, a ordonné & ordonne, que les créances, droits & actions réciproques des habitans de l'île de la Grenade sur les sujets de Sa Maj. Britannique, comme de ceux-ci envers les dits habitans de la Grenade, seront & demeureront conservés & maintenus dans leur intégrité, suivant les limitations de droit, portées par un autre arrêt de ce jour, qui fixe les règles, les époques & la forme, dans lesquelles la justice sera distribuée en la dite île de la Grenade. Veut néanmoins Sa Majesté, qu'à compter du 4 Juillet 1779 il soit sursis jusqu'à la paix au payement de toutes sommes par les habitans de la dite île de la Grenade aux sujets de Sa Majesté Britannique & tous autres des Provinces-unies sous le cautionnement & garantie des négocians & autres sujets de la Grande-Bretagne. Mande & ordonne Sa Majesté aux officiers du conseil-supérieur de la Grenade & dépendances de se conformer aux dispositions, portées par le présent arrêt, qu'elle veut être enregistré au dit conseil-supérieur, pour être exécuté selon sa forme & teneur.

*Fait au conseil d'état du Roi, Sa Maj. y étant, tenu à Versailles, le 12 Décembre 1779.*

(Signé) DE SARTINE.

Le comte du Chaffault de Besné, lieutenant-général des armées navales, arrivé de Brest, a eu, le 16 de ce mois, l'honneur d'être présenté au Roi par M<sup>r</sup>. de Sartine, ministre & secrétaire d'état au département de la marine. Sa Majesté a accordé, le mois dernier, les entrées de sa chambre au marquis de Vêrac, son ministre en Russie; au comte de Stainville, lieutenant-général; & au marquis de Jaucourt, maréchal-de-camp.

Un courrier, arrivé à Versailles, a apporté la nouvelle que M<sup>r</sup>. de la Motte-Piquet, qui monte l'Annibal, étoit rentré à la Martinique avec six autres vaisseaux le 26 Novembre dernier, & qu'à cette même date, M<sup>r</sup>. de Grassé, qui montoit le Robuste, & qui doit avoir avec lui deux autres vaisseaux, n'y avoit point encore paru. On croit même qu'il n'aura pu s'y rendre que vers la fin de Décembre. La raison de ce retard est que le Magnifique, vaisseau de 74, faisant une voie d'eau, a été forcé d'aller se faire radouber dans la baie de Chesapeak. La division de M<sup>r</sup>. de la Motte-Piquet n'a, dit-on, couru aucun danger sur sa route, n'ayant rencontré nulle part les vaisseaux ennemis. On assure que l'amiral Parker a divisé sa flotte en deux escadres, dont l'une a établi sa croisière aux isles du Vent, & l'autre aux isles Sous-le-Vent. Ce sont ces mêmes parages qui se verront encore l'année prochaine le théâtre de la guerre. Les deux nations rivales s'apprêtent à s'arracher les isles à sucre; & elles paroissent bien résolues à ne rien épargner pour soutenir ces entreprises sanglantes.

M<sup>r</sup>. Adams, Américain, vient d'arriver avec M<sup>r</sup>. Gerard, ci-devant ministre-plénipotentiaire du Roi près des Etats-unis de l'Amérique.

Au moment que l'on a été informé ici du départ des amiraux Rodney, Digby & Lockart Ross, l'ordre de faire partir une flotte de Brest a été expédié sur le champ : elle n'avoit pas encore appareillé le 8 de ce mois :

mais l'on compte qu'elle aura pu sortir le lendemain ou le 10 au plus tard : elle aura des vivres pour quatre mois. La division de Toulon , commandée par le comte de Sade , qui a relâché au Ferrol , se propofoit d'en fortir avec son convoi pour venir à Brest , lorsque , à ce qu'on assure , elle a eu ordre d'appareiller pour l'Amérique : cependant cette nouvelle demande confirmation. Au départ du dernier ~~courier~~ de Rochefort , on signaloit un gros navire , qu'on supposoit être le *Tonnant* , de 80 canons , commandé par M<sup>r</sup>. de Barras depuis que M<sup>r</sup>. de Breugnon a quitté ce vaisseau. — En même tems que les lettres de Londres nous apprennoient que le convoi hollandois , sorti du Texel , avoit été attaqué par l'escadre du commodore Fielding , nous avons sçu que les navires les plus précieux , ceux qui portoient des bois de construction , sont entrés à Brest au nombre de 21. Les Anglois en ont pris plusieurs , tous chargés de fer & de chanvre , mais n'ayant ni bois , ni cordages , beaucoup moins des marchandises véritablement de contrebande.

Le bruit a couru que la Russie alloit se déclarer pour l'Angleterre & lui envoyer des secours puissans. Effectivement , il paroît certain , qu'il y a eu sur le tapis une négociation , qui a causé l'envoi de quelques exprès de la part de sir James Harris à Londres , & les mouvemens que ce ministre s'est donnés à la cour de Russie ; mais elle n'a pas eu les suites , que les partisans de la Grande-Bretagne s'en étoient promises aux dépens du

repos du reste de l'Europe. " Ces alarmes ,  
 „ ( est-il dit dans une feuille publique ) agi-  
 „ terent tous les cabinets de l'Europe , qui  
 „ ne souhaitoient pas la guerre. L'on négocia  
 „ pour faire changer , s'il étoit possible ,  
 „ cette détermination ( de la cour de Péters-  
 „ bourg ). Le comte de Panin lui-même , qui  
 „ dirigé depuis si long-tems , avec tant de  
 „ succès & de gloire , les affaires politiques  
 „ de l'empire de Russie , sentant combien le  
 „ parti , qu'on venoit de prendre , étoit contrai-  
 „ re aux vrais intérêts de sa Souveraine , com-  
 „ bien il pouvoit causer de trouble dans le  
 „ systéme d'équilibre , si nécessaire au repos  
 „ de l'Europe , combattit de toutes ses for-  
 „ ces ce parti & le réprouva hautement en  
 „ plein conseil. Il rédigea en outre sur cette  
 „ matiéte un mémoire si clair , si lumineux ,  
 „ que l'Impératrice & le conseil entier furent  
 „ convaincus , & que sur le champ on prit  
 „ & fit déclarer la résolution d'observer la  
 „ plus exacte neutralité „.

### *Nouvelles diverses.*

On nous annonce la mort d'un des premiers prédicateurs de ce siècle , M<sup>r</sup>. l'abbé Charles-Jean-Baptiste le Chapelain , né à Rouen le 15 Août 1710 , & fils d'un des plus éloquens procureurs-généraux qu'ait eus le parlement de Normandie ; il entra à l'âge de 16 ans dans une Société célèbre. Après avoir fait ses premières études , & professé d'une manière distinguée au collège de Louis-le-Grand à Paris , il suivit

la carrière de la prédication. Son début dans la capitale, annonçant le talent le plus marqué, il ne tarda pas à être nommé pour prêcher à la cour, dont, par une distinction particulière, il occupa la chaire pendant un *avent* & un *carême* de suite. Ses succès, soutenus pendant plusieurs années, à Paris, à Lunéville & dans nos provinces méridionales, avoient tellement étendu sa réputation, que, lors de la catastrophe de la Société, l'Impératrice-Reine le fit inviter à aller prêcher à la cour. Empressé de se rendre au désir de cette auguste Princesse, il partit d'Avignon, lieu de sa retraite, & prêcha un *avent* & un *carême* à Vienne avec un éclat qui honora l'éloquence françoise. L'activité de son zèle & sa trop grande application lui causerent une maladie qui l'obligea de suspendre ses travaux. Il se retira dans les Pays-bas-aùtrichiens, où, depuis quelques années il vivoit d'une pension considérable que la générosité de l'Impératrice-Reine lui avoit assignée. Attiré, depuis quelques mois à Malines, par les bontés particulières dont l'honoroit Mgr. le cardinal-archevêque, il ne s'y occupoit que des grandes vérités qu'il avoit si bien prêchées pendant plus de trente années, lorsque le 26 du mois dernier, il tomba mort, frappé d'apoplexie, au moment où il entroit dans la métropole, pour y célébrer l'auguste Sacrifice de nos autels. Nous ne fixerons point la place qu'il doit occuper parmi nos orateurs chrétiens; ses sermons aiant été imprimés à Paris, il y a quelques années, en 6 vol. in-12;

c'est au public à la lui fixer : nous dirons seulement que par la force de ses raisonnemens, la clarté & la pureté de son stile, & sur-tout par le pathétique de ses peroraisons, il nous semble qu'il s'est assuré parmi eux un rang des plus distingués.

\* \* HERVE (le 31 Décembre.) La commission royale des études des Pays-Bas s'étant fait rendre compte de l'état du collège de cette ville, a été si contente des progrès que les études y ont faits depuis son établissement en 1777, qu'elle a supplié Sa Maj. l'Impératrice-Reine d'ériger ce gymnase en pensionnat, aux fraix de son trésor; ce que cette auguste Souveraine a gracieusement accordé par un rescrit donné à Vienne au mois d'Août dernier. En conséquence l'inspecteur des études a reçu ordre de faire adapter d'abord à cet usage les différentes places du collège; & nous avons eu la satisfaction de voir qu'il s'est présenté des élèves de distinction qui occupent avec les professeurs le commencement de ce pensionnat. Les nouveaux bâtimens seront prêts pour le mois d'Octobre prochain, & on aura soin dans le tems de faire venir à la connoissance du public les conditions de la pension pour ce nouvel établissement, dans lequel on donne les principes de la langue latine en françois, en allemand & en flamand.

Dans le dernier Journal p. 177, l. 8, *Anquetil*, lisez *Anquetil*. — *Ibid.* lig. dern, 1. *Janv.* lisez 15. *Janv.* — P. 198, l. 7, *parfaitement les semblables*, lisez *parfaitement semblables*. — P. 207, l. 8, *lignes*, lisez *ligne*. — P. 226, l. 5 de la note, *la terre*, lisez *sa terre*. — *Ibid.* *Tyrnav*, lisez *Tyrnava*. — P. 229, l. 8, *nayant*, lisez *n'ayant*.